

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

2005-2006

Rapport sur les plans et les priorités

Stephen Owen
Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
et ministre d'État (Sport)

Table des matières

SECTION I – SURVOL	1
Message du ministre	2
Renseignements sommaires	5
Priorités du Ministère.....	6
Aperçu du Ministère	8
Renseignements sommaires – Facteurs internes et externes.....	8
Environnement fonctionnel.....	9
Objectifs stratégiques de DEO.....	10
Priorités du Ministère.....	13
SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE.....	19
Politiques, représentation et coordination.....	20
Collectivités durables.....	24
Entrepreneuriat et innovation.....	31
SECTION III – INFORMATION ADDITIONNELLE	41
Déclaration de la direction	42
Renseignements sur l’organisation	43
Tableau 1 : Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein.....	45
Tableau 2 : Programme par activité.....	49
Tableau 3 : Postes votés et législatifs indiqués dans le Budget principal.....	50
Tableau 4 : Coût net pour le Ministère au cours de l’exercice	50
Tableau 5 : Sources des recettes non disponibles	51
Tableau 6 : Besoins de ressources par région ou direction pour 2005-2006	52
Tableau 7 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert.....	53
Tableau 8 : Initiatives horizontales	54
SECTION IV – AUTRES SUJETS D’INTÉRÊT	55
ANNEXE A – LISTE DES ACRONYMES.....	56
ANNEXE B	57

SECTION I – SURVOL

Message du ministre

Depuis 1987, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) travaille en collaboration avec les Canadiens de l'Ouest, et en leur nom, en vue d'aborder une vaste gamme d'enjeux qui influencent la prospérité à long terme de la région et la capacité de ses collectivités de prospérer sur les plans social, économique et environnemental.

Afin de nous assurer que les efforts de DEO restent pertinents et efficaces, nous avons modifié nos objectifs stratégiques prévus. Ensemble, les trois secteurs d'objectifs stratégiques du Ministère, soit :

- la politique, la représentation et la coordination,
- les collectivités durables,
- l'entrepreneuriat et l'innovation,

établiront la base d'une économie plus concurrentielle, plus stable et plus durable dans l'Ouest.

Dans le cadre du premier de ces objectifs stratégiques, la politique, la représentation et la coordination, nous avons renforcé la capacité d'élaboration des politiques du Ministère afin de rehausser notre rôle dans les domaines de la représentation et de la coordination. DEO appuie la recherche visant à accroître notre savoir et à améliorer notre compréhension des enjeux spécifiques de l'Ouest; il entreprend des activités de représentation pour s'assurer que l'on tienne compte des besoins de l'Ouest lors de l'élaboration des politiques et des programmes nationaux; il collabore avec les partenaires des secteurs public et privé pour veiller à coordonner nos efforts et à optimiser les avantages pour les Canadiens de l'Ouest. Toutes ces activités soutiennent nos deux autres objectifs stratégiques.

Notre deuxième objectif stratégique, soit les collectivités durables, est axé sur des activités qui garantissent que l'on tienne compte des considérations sociales, économiques et environnementales dans la conception des initiatives visant le développement économique des collectivités. En ciblant des avantages triples fondés sur des résultats pour les Canadiens, nous nous éloignons des anciennes façons d'analyser les données financières.

Nous continuerons de collaborer avec Industrie Canada et d'autres organisations de développement régional afin de concevoir et d'offrir des programmes de développement régional et communautaire qui aideront les collectivités de l'Ouest canadien à réussir leur transition vers une économie du XXI^e siècle durable et prospère. En outre, nous travaillerons de concert avec Patrimoine canadien et les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan pour mettre sur pied des projets d'immobilisations commémoratives, des célébrations, et des projets d'apprentissage liés au 100^e anniversaire de l'entrée de ces provinces dans la Confédération.

En s'inspirant de la réussite d'ententes comme l'Accord de Vancouver et l'Entente de partenariat de Winnipeg, DEO cherche à ratifier des ententes de développement urbain nouvelles ou améliorées qui aideront les grandes villes de l'Ouest canadien à appliquer des solutions durables aux défis de l'urbanisation. Les énormes changements démographiques donnent à ces questions

un caractère urgent dans bien des pays du monde. À ce chapitre, deux grands événements internationaux confirmeront le leadership du Canada et de l'Ouest canadien en particulier en matière de durabilité sur la scène mondiale.

En 2006, Vancouver sera l'hôte du Forum urbain mondial des Nations Unies. DEO a joué un rôle clé dans la venue de ce forum au Canada, et fait partie du Groupe de travail de Vancouver qui est chargé de préparer cet événement. Rencontre biannuelle, le Forum est une occasion de parler de coopération internationale dans des domaines comme le développement urbain et l'urbanisation durable, et de stimuler l'élaboration de modèles de développement capables de résoudre des problèmes d'urbanisation un peu partout dans le monde.

En 2010, Vancouver recevra encore une fois le monde, cette fois dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver. Les Jeux de 2010 seront les premiers Jeux Olympiques « durables », intégrant des principes de durabilité environnementale et sociale dans tous les aspects de leur planification et de leur préparation. Des immeubles verts aux matières recyclables en passant par l'énergie renouvelable et la protection des paysages naturels, ces jeux ne pourront que mettre en évidence l'engagement profond du Canada en matière de durabilité.

Notre dernier objectif stratégique, l'entrepreneuriat et l'innovation, souligne l'engagement constant de DEO dans un secteur des affaires concurrentiel et élargi dans l'Ouest canadien ainsi que dans la consolidation du réseau de l'innovation dans cette région.

Sous le volet entrepreneuriat, DEO soutient le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien qui est le principal fournisseur de services pour les petites et moyennes entreprises. Comptant plus de 100 points de service répartis dans les collectivités de l'Ouest, les partenaires du réseau se sont révélés une source inestimable d'information, de conseils et de financement pour les entrepreneurs de l'Ouest canadien.

Cette collaboration sera encore plus essentielle au fur et à mesure que DEO évoluera vers la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives socio-économiques annoncées dans les budgets fédéraux de 2004 et de 2005, et visant à renforcer l'économie et à améliorer la qualité de vie dans les collectivités canadiennes.

DEO concentre ses ressources internes sur l'aide vaste et stratégique qu'il apporte aux secteurs clés de l'économie, notamment la promotion de nouveaux investissements directs étrangers dans l'Ouest canadien, le renforcement de la présence des entreprises de l'Ouest sur les grands marchés intérieurs et mondiaux, et le soutien de projets en collaboration avec diverses associations de secteurs industriels.

Une étude récente de Ference Weicker & Company sur le rôle de DEO dans le domaine de l'innovation dans l'Ouest a révélé que le Ministère a « [TRADUCTION] joué un grand rôle de promotion de l'innovation... en se faisant le facilitateur et le catalyseur qui investit de manière stratégique. Ces rôles que joue DEO sont jugés très importants par les autres intervenants du réseau de l'innovation ». En fait, la plupart des intervenants du réseau de soutien de l'innovation dans l'Ouest estiment que si DEO devait relâcher quelque peu la priorité qu'il accorde à l'innovation, les répercussions en seraient néfastes.

DEO est déterminé à poursuivre son travail auprès des Canadiens de l'Ouest afin de les aider à développer encore plus les forces régionales dans les nouvelles technologies, comme les sciences de la vie et les technologies environnementales. Plus particulièrement, nous entendons accorder encore plus d'importance à la commercialisation de nouvelles technologies, un processus qui permet de concrétiser les avantages économiques, sociaux et environnementaux de l'innovation.

Ensemble, ces initiatives assureront que Diversification de l'économie de l'Ouest Canada est en mesure de continuer à renforcer l'Ouest et à édifier un Canada plus fort.

L'honorable Stephen Owen
Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
et ministre d'État (Sport)

Renseignements sommaires

Raison d'être – Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a été créé en 1987 afin d'aider à réduire la dépendance économique de l'Ouest (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba) sur les ressources naturelles. En vertu de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien* de 1988, le Ministère a le mandat de « promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'orientations, de programmes et d'opérations dans le cadre de la politique économique nationale ». Pour ce faire, DEO organise ses programmes et ses services de manière à atteindre les objectifs stratégiques suivants :

- des politiques et des programmes qui soutiennent le développement de l'Ouest canadien (politique, représentation et coordination);
- des collectivités économiquement viables dans l'Ouest canadien assorties d'une qualité de vie élevée (collectivités durables);
- un secteur des affaires concurrentiel et élargi dans l'Ouest canadien et un système d'innovation plus vigoureux (entrepreneuriat et innovation).

Les investissements stratégiques de DEO dans ces secteurs nous aideront à réaliser la mission de DEO de *Renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort*.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
503 784	189 966	178 919

Ressources humaines (équivalents temps plein)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
392	360	360

Pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixé tout en tenant compte des facteurs internes et externes, DEO a cerné des priorités stratégiques pour la période de planification. Ces priorités sont brièvement décrites à la page suivante et les plans pour leur mise en œuvre sont décrits plus en détail aux pages 13 à 18.

Priorités du Ministère	Type	Dépenses prévues (en milliers de dollars)		
		2005-2006	2006-2007	2007-2008
Accroître les investissements et le soutien à la commercialisation de nouvelles technologies dans l'Ouest canadien en insistant particulièrement sur les nouvelles grappes, comme les technologies environnementales, les sciences de la vie et les innovations en santé.	Continu	18 580	18 580	18 580
Rehausser le développement communautaire en mettant en œuvre le nouveau Fonds pour les infrastructures municipales et rurales et en s'engageant face aux nouveaux programmes des villes et des collectivités. *	Nouveau	S. O.	S. O.	S. O.
Promouvoir le commerce et les investissements , y compris le soutien à l'Initiative de représentation accrue menée aux États-Unis et le suivi de la tournée d'étude des technologies de l'Ouest organisée par DEO, ainsi que d'autres occasions en Asie-Pacifique et en Europe.	Continu	7 166	7 776	7 842
Mettre en œuvre des initiatives d' économie sociale , comme on l'annonçait dans le Budget fédéral de 2004, y compris le renforcement des capacités à l'intérieur même de l'économie sociale et l'amélioration de l'accès aux capitaux et aux programmes de l'administration fédérale pour les entreprises sociales.	Nouveau	6 750	7 500	5 000
Créer une stratégie de représentation et continuer de renforcer les capacités de DEO en élaboration des politiques pour soutenir les efforts de DEO visant à influencer les décisions nationales en faveur des Canadiens de l'Ouest.	Continu	S. O.	S. O.	S. O.
Stabiliser le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien en				

négociant et en ratifiant une nouvelle entente pluriannuelle.	Continu	28 732	28 732	28 732
Mettre en œuvre les principaux concepts de la <i>Loi sur la modernisation de la fonction publique</i>, y compris l'instauration d'un système de gestion informelle des conflits et l'établissement de politiques et de lignes directrices de dotation en ressources humaines.	Nouveau	273	111	S.O.

* Les dépenses prévues n'incluent pas les Subventions et Contributions administrées par DEO au nom du programme Infrastructures Canada, puisque cette somme (soit environ 142 millions de dollars sur une période de trois ans) fera l'objet d'un rapport par Infrastructure Canada.

Aperçu du Ministère

Vision de DEO : Renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort

Renseignements sommaires – Facteurs internes et externes

De nombreux facteurs ont une influence individuelle et combinée sur les plans et les priorités du Ministère pour 2005-2006. On peut cerner et intégrer certains facteurs externes dès le début du cycle de planification tandis que d'autres facteurs nécessitent des ajustements pendant l'année.

Le programme d'action du gouvernement du Canada constitue un des plus importants déterminants. Le processus de planification annuel de DEO nous donne l'occasion de veiller à ce que les activités du Ministère continuent de soutenir les objectifs du gouvernement du Canada décrits dans le discours du Trône et le Budget fédéral. Plus précisément, ces facteurs entrent en jeu par l'intermédiaire de directives des organismes centraux comme l'Architecture des activités de programme, la Structure des ressources et des résultats de gestion, la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* et le travail du Vérificateur général.

Au chapitre des facteurs gouvernementaux qui influencent le plan financier du Ministère, il convient aussi de mentionner le Comité du Cabinet sur l'examen des dépenses qui a pour mandat d'examiner de manière exhaustive toutes les dépenses du gouvernement.

Certains facteurs externes et économiques ont également une influence considérable sur les plans et les priorités de DEO. Encore aujourd'hui, l'économie de l'Ouest canadien est trop tributaire des ressources naturelles si on la compare aux économies des autres régions, qui sont plus axées sur le secteur manufacturier. Il en découle une grande vulnérabilité aux cycles de prospérité et de crises économiques causés par la fluctuation des prix sur les marchés internationaux qui sont le principal débouché des ressources naturelles. Ainsi, il faut en faire encore plus pour diversifier et développer l'économie de l'Ouest et créer un environnement économique plus stable. Pour ce faire, nous devons favoriser l'exportation de nos ressources naturelles en tant que produits à valeur ajoutée plutôt que comme produits de base et faciliter la transition vers une économie axée sur le savoir.

La Canada West Foundation a cerné certains facteurs supplémentaires qui auront sans doute une influence sur la prospérité à long terme de la région. Ces facteurs incluent le besoin d'assurer des infrastructures modernes pour le transport, la nécessité de veiller au positionnement concurrentiel des secteurs ruraux comme des grandes villes ainsi que l'importance de constituer et de maintenir un capital humain. Le besoin d'un capital humain accru pour contrer la menace d'une pénurie de main-d'œuvre prend une importance particulière pour la population autochtone de l'Ouest canadien. C'est dans l'Ouest que l'on retrouve environ les deux tiers de la population autochtone du pays. Pourtant, les Autochtones sont toujours sous-représentés au sein de la main-

d'œuvre de l'Ouest. Une des grandes activités de DEO consiste donc à faire en sorte que les Autochtones soient en position de partager la prospérité économique de l'Ouest canadien et de participer plus pleinement au marché du travail.

Souvent, des catastrophes naturelles et économiques ont des répercussions sur les activités du Ministère. DEO a été appelé à contribuer à l'élaboration de mesures d'intervention et à participer à des programmes d'aide fédérale aux victimes de désastres naturels comme les inondations ou les incendies, de conflits commerciaux comme le différend sur le bois d'œuvre ou la fermeture des frontières au bœuf canadien, sans oublier les infestations de dendroctone du pin ponderosa et la détérioration des réserves halieutiques.

L'apparition des industries fondées sur le savoir et les changements technologiques constituent un autre facteur qui a des répercussions majeures sur les plans et les priorités du Ministère et qui, à bien des égards, détermine le programme d'innovation de DEO. Les industries naissantes fondées sur les technologies, comme la pile à combustible, la nanotechnologie, les nutraceutiques et tous les appareils d'imagerie médicale, créent de nouvelles voies de croissance et de développement économique que DEO cherche à favoriser.

L'importance croissante des partenariats est un autre facteur de poids considérable dans les plans et les priorités de DEO. Seuls les efforts concertés d'un certain nombre d'organisations peuvent aider à trouver des solutions aux défis complexes du développement de l'économie de l'Ouest et de la nécessité d'offrir une meilleure qualité de vie aux citoyens. Les groupes communautaires, tous les ordres de gouvernement, le milieu des affaires, les établissements d'enseignement et de recherche ont des rôles importants à jouer lorsqu'il s'agit de saisir des moyens de donner suite aux nouvelles possibilités et de concrétiser le grand potentiel de la région. L'approche unique de DEO en matière de collaboration avec les collectivités pour les aider à trouver des solutions locales a engendré de nombreuses réussites un peu partout dans l'Ouest.

Le dernier facteur est l'influence des grands événements nationaux et internationaux. Par exemple, le Forum urbain mondial des Nations Unies qui se tiendra à Vancouver en 2006, donnera à DEO l'occasion de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités urbaines partout dans le monde. Le Ministère concentre en outre une grande partie de ses activités sur les Jeux olympiques et paralympiques de 2010, qui se tiendront aussi à Vancouver, pour veiller à pleinement réaliser le potentiel de retombées économiques qu'ils entraînent dans leur sillon. Les projets d'immobilisations commémoratives du centenaire, gérés par DEO, serviront à célébrer le 100^e anniversaire de l'entrée de la Saskatchewan et de l'Alberta au sein de la Confédération.

Environnement fonctionnel

DEO s'acquitte avant tout de son mandat au moyen de subventions et de contributions (S et C) dans le cadre d'une variété de programmes. Parmi ces derniers, il convient de mentionner le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO), dont les modalités ont servi de base au renouvellement des Ententes de partenariat pour le développement économique de

l'Ouest (EPDEO). Les EPDEO sont des initiatives conjointes fédérales-provinciales pluriannuelles ayant pour but de promouvoir un développement économique coordonné dans chacune des quatre provinces de l'Ouest. La base de financement à long terme du Ministère a été stabilisée, ce qui permet une planification plus efficace échelonnée sur plusieurs années. Étant donné la nature de son mandat, DEO peut se permettre d'adopter une approche souple et novatrice afin de travailler avec un vaste réseau de partenaires dans le but d'investir stratégiquement dans la promotion de la diversification et du développement économique dans l'Ouest.

Depuis 1995, DEO a dirigé ses principales ressources vers un travail de collaboration avec de nombreux partenaires, y compris tous les ordres de gouvernement, des universités, des institutions financières, le secteur privé et le secteur des organisations sans but lucratif. Les partenaires clés dans le secteur sans but lucratif sont, notamment, les membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC), qui comprend plus de 100 points de service, y compris les Sociétés d'aide au développement des collectivités, les bureaux de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE), les Organisations francophones à vocation économique (OFVE) et les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC).

Le RSEOC a été mis sur pied pour faire en sorte que les Canadiens de l'Ouest aient accès à du capital et à des services qui appuient leur réussite économique. Ce réseau est un partenariat d'organisations dont le mandat consiste à aider les entrepreneurs de l'Ouest, dans les régions rurales et urbaines, à trouver ce dont ils ont besoin pour faire grandir leur entreprise ou se lancer en affaires. Les membres du RSEOC fournissent de l'information sur les entreprises, des conseils et des services de planification. Certains membres fournissent même de l'aide financière aux entrepreneurs. Et bon nombre d'entre eux mettent sur pied des initiatives de développement économique communautaire (DEC) pour trouver des solutions adaptées aux problèmes locaux.

Cette approche a eu pour effet de stimuler d'autres investissements et d'aider à soutenir l'établissement et la croissance des PME, la croissance des industries fondées sur le savoir ainsi que l'inclusion économique des groupes traditionnellement désavantagés sur le plan économique, comme les femmes, les jeunes, les Autochtones, les entrepreneurs francophones et les néo-Canadiens.

Objectifs stratégiques de DEO

DEO concentre ses efforts dans trois secteurs distincts mais interdépendants, afin d'atteindre les objectifs stratégiques suivants :

- des politiques et des programmes qui soutiennent le développement de l'Ouest du Canada (politiques, représentation et coordination);
- des collectivités économiquement viables dans l'Ouest canadien assorties d'une qualité de vie élevée (collectivités durables);
- un secteur des affaires concurrentiel et élargi dans l'Ouest canadien et un système d'innovation plus vigoureux que jamais dans l'Ouest canadien (entrepreneuriat et innovation).

Dans la plupart des cas, pour atteindre ces objectifs, il faudra adopter une stratégie échelonnée sur plusieurs années. Le Ministère met au point une stratégie de mesure du rendement pour évaluer les résultats obtenus sur une période de temps donnée en examinant les mesures annuelles des extrants et les mesures d'impact qui s'étendent sur plus d'un an.

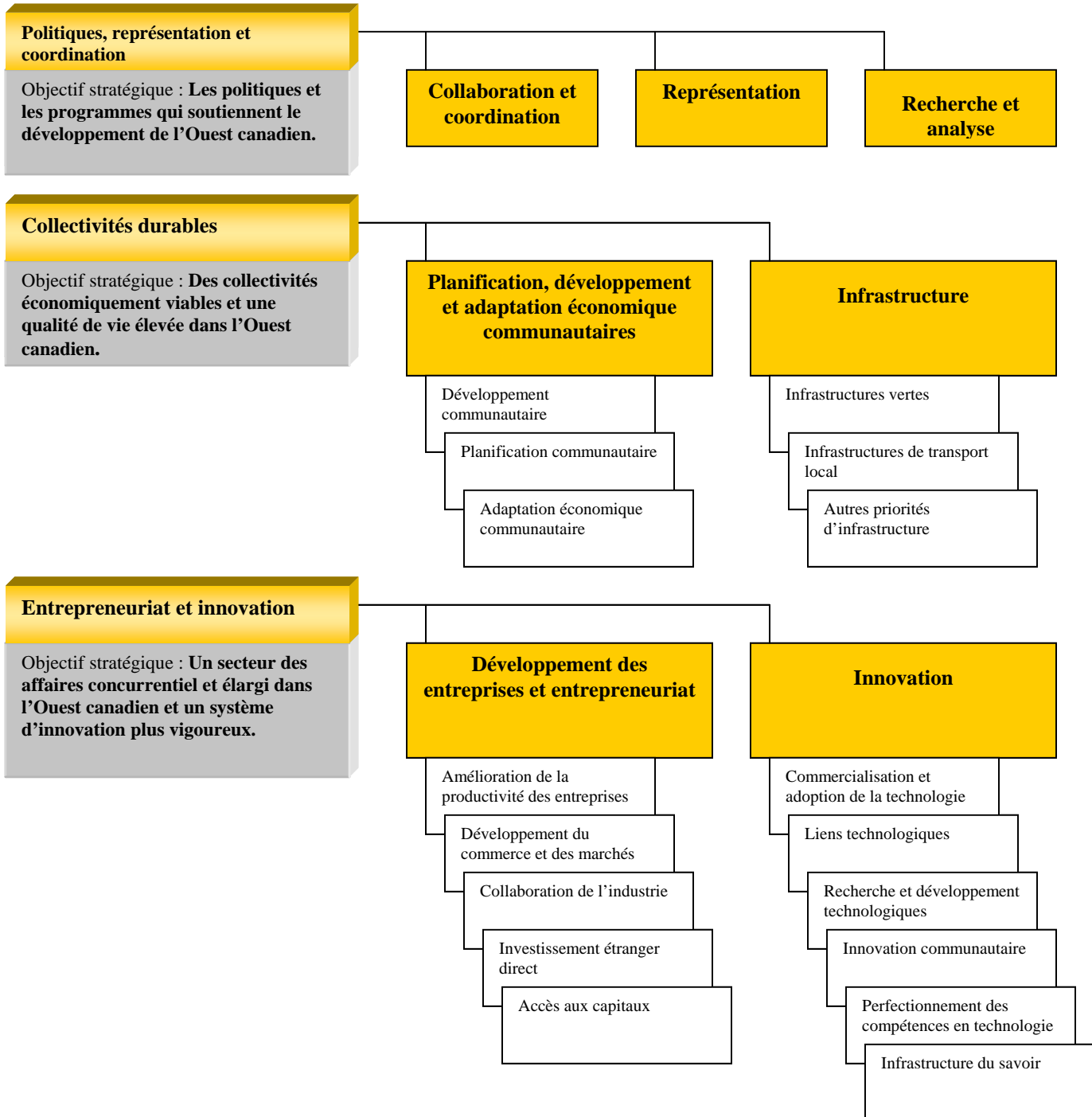
Les présents énoncés des objectifs stratégiques ont été réorientés par rapport aux plans précédents pour se conformer aux nouvelles exigences de rapport du Secrétariat du Conseil du Trésor en vertu de la Structure des ressources et des résultats de gestion (SRRG) et de l'Architecture des activités de programme (AAP).

Ci-après vous trouverez une illustration de l'Architecture des activités de programme de DEO. L'AAP décrit comment le Ministère gère son budget. C'est sur cette architecture que DEO fonde le *Rapport sur le rendement ministériel* qu'il dépose chaque année au Parlement. L'AAP établit en outre comment les activités de programmes et les activités secondaires sont harmonisées aux objectifs stratégiques de DEO.

Architecture des activités de programme de DEO

Vision de DEO – Renforcer l’Ouest pour édifier un

Mandat de DEO - promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, coordonner les activités économiques fédérales dans l'Ouest et faire valoir les intérêts de cette région dans les prises de décisions nationales.



Priorités du Ministère

DEO est toujours déterminé à axer ses efforts sur les programmes et les investissements susceptibles de renforcer le système d'innovation, de favoriser un secteur des affaires concurrentiel et élargi, et d'édifier des collectivités durables dans l'Ouest canadien. Pour faire en sorte que les efforts du Ministère dans ces secteurs restent pertinents et efficaces, nous avons renforcé notre capacité d'élaboration de politiques afin d'améliorer le rôle de DEO dans la coordination et la représentation de l'Ouest.

En examinant les possibilités internes et externes, le Ministère est parvenu à cerner les priorités stratégiques décrites ci-dessous. Ces priorités contribuent à la réalisation des objectifs ministériels stratégiques. Les priorités de programme portent sur les façons d'optimiser les ressources du programme ministériel de manière à rehausser encore plus les résultats pour les Canadiens. Les priorités de gestion, quant à elles, sont plus axées sur l'amélioration des pratiques, des contrôles ou de l'infrastructure de gestion au sein de l'organisation. DEO estime que les priorités ci-dessous, ainsi que les plans conçus pour permettre de les respecter, sont des éléments indispensables pour progresser.

Priorités de programme :

A. Accroître l'investissement et le soutien à la commercialisation des nouvelles technologies dans l'Ouest canadien en insistant particulièrement sur les grappes émergentes, comme les innovations en technologie environnementale et dans les sciences de la vie et de la santé

La commercialisation de la technologie est une priorité à long terme de DEO. Durant la période de planification, DEO accordera la priorité à la commercialisation des technologies mises au point dans les secteurs de la santé et de la médecine, des technologies environnementales ainsi que dans d'autres secteurs prometteurs.

Dans le secteur de la médecine et de la santé, DEO axera ses efforts sur le renforcement des capacités régionales en mettant sur pied des initiatives de stimulation de la commercialisation de la technologie dans les hôpitaux de recherche, les universités, les collèges techniques ainsi que dans les établissements de recherche fédéraux et provinciaux. Les activités spécifiques de renforcement des capacités pourraient porter, notamment, sur le développement des résultats, des projets de démonstration et le soutien au perfectionnement des compétences. Cette insistance sur les technologies de la santé découle du soutien que DEO manifeste envers le Conseil d'innovation en santé de l'Ouest canadien. Des secteurs comme les aliments fonctionnels et les nutraceutiques ou encore les instruments médicaux présentent un excellent potentiel pour les initiatives de commercialisation.

Dans le domaine des technologies environnementales, DEO fera porter ses efforts sur le renforcement du travail commencé au Forum sur les technologies environnementales de l'Ouest canadien qui s'est tenu à Vancouver en décembre 2003. À cette occasion, le premier

ministre du Canada a invité les chefs de file de la technologie environnementale de l'Ouest à faire des recommandations concrètes au gouvernement du Canada. DEO a donc soutenu les chefs d'industrie partout dans l'Ouest pour les aider à donner suite à cette requête et à acheminer des recommandations au premier ministre. L'adoption de nouveaux régimes réglementaires, la mise en place d'incitatifs fiscaux et le soutien à des projets de démonstration figurent parmi les principales recommandations des chefs d'industrie pour soutenir et stimuler la croissance du secteur des technologies environnementales dans l'Ouest canadien. DEO reste donc déterminé à promouvoir les technologies environnementales en investissant dans la commercialisation de ces technologies et en favorisant les partenariats entre les divers intervenants.

B. Rehausser le développement communautaire en mettant en œuvre le nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) et participer aux nouveaux projets des villes et des collectivités au moyen d'ententes de développement urbain

DEO procure des fonds d'infrastructure pour veiller à ce que les collectivités de l'Ouest canadien, grandes et petites, soient des centres concurrentiels, durables et sains de croissance économique et d'innovation. Dans le Budget de 2003, le gouvernement du Canada a établi le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) et s'est engagé à fournir un milliard de dollars pour aider les petites collectivités à satisfaire leurs besoins.

DEO fournira un total de 278 millions de dollars du FIMR aux collectivités de l'Ouest canadien pendant la durée du programme, dont 142 millions de dollars d'ici les trois prochaines années. En construisant, en renouvelant, en élargissant ou en améliorant physiquement les infrastructures partout dans l'Ouest canadien, le FIMR donnera suite de manière équilibrée aux besoins locaux d'infrastructures des collectivités rurales et urbaines et jettera les fondements d'une croissance économique à long terme au XXI^e siècle. On prévoit que le FIMR améliorera et augmentera la qualité et la quantité des infrastructures publiques dans des domaines comme l'eau, les eaux usées, la culture et les loisirs.

Lorsque les ententes entre Infrastructure Canada et les quatre provinces de l'Ouest auront été signées, DEO sera responsable de la mise en œuvre du FIMR dans l'Ouest, poursuivant le travail déjà fructueux des précédents programmes d'infrastructures. La mise en œuvre inclut la coprésidence, avec ses homologues provinciaux, des Comités de gestion de chaque province auxquels il incombe d'administrer et de gérer le FIMR.

Puisque le FIMR est mis en œuvre au moyen d'un compte d'attente des autres ministères, Infrastructure Canada se chargera de faire rapport sur les ressources utilisées pour l'exécution de ce programme dans le Budget des dépenses et les Comptes publics.

C. Promouvoir le commerce et les investissements, y compris le soutien à l'Initiative de représentation accrue aux États-Unis et le suivi de la tournée d'étude des technologies de l'Ouest organisée par DEO, ainsi que d'autres occasions en Asie-Pacifique et en Europe

L'Ouest canadien se doit d'être bien placé pour demeurer compétitif sur le marché américain, un marché d'une importance cruciale pour la prospérité durable de l'Ouest, ainsi que sur les marchés naissants ailleurs dans le monde, comme la Chine, l'Inde et d'autres. La stratégie de commerce et d'investissement du Ministère portera sur l'amélioration et la diversification des échanges commerciaux et des possibilités d'investissements actuels ainsi que sur l'augmentation de la présence canadienne sur les marchés émergents. Nous concentrerons nos efforts sur l'Initiative de représentation accrue de manière à permettre à DEO de poursuivre son travail auprès des consulats canadiens aux États-Unis, des bureaux de Commerce international Canada dans l'Ouest canadien et des provinces de l'Ouest pour lancer des projets spécifiques de représentation accrue susceptibles de soutenir les priorités de l'Ouest. En ce qui concerne la Chine, le Ministère continuera de viser l'objectif de faire de la Colombie-Britannique et de l'Ouest canadien un « portail nord-américain vers l'Asie ». Ce marché émergent comporte d'immenses possibilités en Asie-Pacifique et en Europe, et il est essentiel que l'Ouest canadien puisse y participer.

Pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé par rapport à ces priorités, le Ministère travaillera en étroite collaboration avec les provinces de l'Ouest, avec ses partenaires fédéraux de Commerce international Canada et d'autres ministères ainsi qu'avec les associations industrielles. DEO envisage de fournir un soutien aux missions commerciales, aux initiatives visant à attirer et à conserver les investissements, à la recherche axée sur le commerce et les investissements dans l'Ouest ainsi qu'à la participation aux foires commerciales et aux événements internationaux. Le Ministère aidera les entreprises à se préparer aux débouchés internationaux en jouant un rôle actif au sein d'Équipe Canada Inc (ECI) et en veillant à ce que les PME de l'Ouest canadien aient facilement accès à des services de consultation en exportation par l'intermédiaire du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien.

D. Mettre en œuvre des initiatives d'économie sociale, comme on l'a annoncé dans le Budget fédéral de 2004, y compris le renforcement des capacités au sein de l'économie sociale, l'amélioration de l'accès aux capitaux et aux programmes fédéraux pour les entreprises sociales

Le gouvernement du Canada a insisté sur l'importance de l'économie sociale et des organisations d'économie sociale pour assurer une économie vigoureuse et une qualité de vie élevée à la société canadienne. Dans le Budget fédéral de 2004, on annonçait quatre initiatives spécifiques visant à soutenir l'économie sociale au Canada :

- le développement des capacités;
- le financement;
- l'amélioration de l'accès des organisations d'économie sociale aux programmes et aux services fédéraux destinés aux entreprises;
- le soutien de la recherche sur l'économie sociale.

À l'exception de la nouvelle initiative de recherche, c'est à DEO qu'on a confié la responsabilité de mettre ces initiatives en œuvre dans l'Ouest canadien.

Au cours du prochain exercice, DEO invitera les organisations d'économie sociale à faire des propositions de soutien financier en vue de rehausser leur capacité de lancer ou de maintenir des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'atteinte des buts sociaux et environnementaux des collectivités. Ce nouveau financement misera sur le soutien actuel offert aux organisations d'économie sociale par DEO et ses partenaires comme, par exemple, l'aide au développement d'un site technique pour un portail d'approvisionnement social (PAS) à Vancouver, et le soutien de la SADC de Winnipeg River-Brokenhead au magasin d'occasion et centre de ressources communautaires de M^{me} Lucci. Le PAS offre un environnement en ligne pour les transactions commerciales électroniques interentreprises afin de stimuler les activités de développement économique communautaire. Le commerce de M^{me} Lucci est une entreprise viable qui offre entre autres de la formation axée sur les compétences aux étudiants ou aux jeunes chômeurs, ainsi que des programmes de formation et de développement social, et réinvestit une partie des profits dans la collectivité.

En outre, DEO veillera à ce que les entreprises d'économie sociale aient un accès accru à des prêts ou à des capitaux patients. De nouveaux fonds seront consacrés à élargir le financement actuellement offert aux entreprises sociales dans l'Ouest Canadien et à encourager de nouveaux modèles et partenariats susceptibles de mieux servir les entreprises sociales. DEO explorera les possibilités d'amélioration de son Programme de prêts et d'investissements en vue de favoriser les prêts aux entreprises sociales et d'accroître la disponibilité du financement. On invitera également les fournisseurs de capacité à faire des propositions en vue d'administrer et de mettre en œuvre des initiatives de financement aux entreprises sociales.

E. Créer une stratégie de représentation et continuer de renforcer notre capacité d'élaboration de politiques afin de nous permettre de mieux influencer les décisions nationales en faveur des Canadiens de l'Ouest

DEO joue un autre rôle important qui consiste, d'une part, à s'assurer que l'on tient compte des besoins des Canadiens de l'Ouest dans les décisions stratégiques nationales et, d'autre part, à expliquer aux organisations et aux gouvernements de l'Ouest canadien les prises de position du gouvernement canadien par rapport aux enjeux nationaux. Pour établir plus solidement les projets de représentation du Ministère, il importe d'acquérir et de partager les connaissances sur la manière dont on perçoit dans l'Ouest les décisions du gouvernement du Canada et leur incidence sur le rendement économique et la qualité de vie des Canadiens de l'Ouest. Un des aspects clés de ces activités consistera à parrainer et à diffuser les résultats de la recherche sur les enjeux de l'Ouest canadien et à mobiliser la participation d'une grande variété d'intervenants de l'Ouest sur les questions qu'ils jugent pertinentes et importantes. Ces intervenants seront, notamment, des représentants d'autres ordres de gouvernement, du secteur des affaires, des collectivités, des établissements universitaires et des organisations de recherche. Nous solliciterons leurs points de vue dans le cadre de divers forums, comme des rencontres entre les hauts fonctionnaires provinciaux et les cadres de DEO, des comités de gestion inter-compétences et des ententes multipartites, des conférences commanditées et des tables rondes comme le Forum sur les technologies environnementales qui s'est tenu à Vancouver en décembre 2003, les forums sur les politiques publiques de 2004 sur des enjeux comme l'avenir de l'énergie et la porte du Pacifique.

En travaillant en étroite collaboration avec d'autres ministères de l'administration fédérale, DEO pourra cerner les occasions de fournir une analyse et des conseils sur l'Ouest canadien aux ministres du Cabinet, aux cadres supérieurs et au groupe chargé de l'élaboration des politiques et des programmes fédéraux, soit autant d'intervenants qui prennent part aux décisions pouvant avoir un impact sur l'Ouest canadien. Bon nombre d'activités seront menées à l'appui du programme de représentation du Ministère comme notre représentation aux réunions interministérielles sur les enjeux qui touchent l'Ouest, notre intention de fournir des séances d'information et de soumettre des mémoires écrits aux membres du gouvernement et aux hauts fonctionnaires, d'aider à établir un lien entre les Canadiens de l'Ouest qui cherchent à contribuer aux politiques et aux décisions fédérales et les personnes compétentes dans ce domaine, et de participer activement à la formulation et à la mise en œuvre des politiques et des programmes fédéraux.

F. Stabiliser le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC) en négociant et en ratifiant de nouvelles ententes pluriannuelles

Le RSEOC se compose de plusieurs organisations intégrées qui offrent aux entrepreneurs l'expertise dont ils ont besoin pour se lancer en affaires ou élargir l'entreprise qu'ils exploitent déjà. Le réseau inclut les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC), les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les bureaux de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE) et les Organisations francophones à vocation économique (OFVE). Par l'entremise du réseau, les PME de l'Ouest canadien peuvent accéder à toute une variété de services, y compris des services d'information, de formation, de conseil et de financement. En plus, bon nombre de membres du réseau mettent sur pied des initiatives de développement économique communautaire (DEC) pour trouver des solutions adaptées aux problèmes locaux.

Les partenaires du réseau offrent plus de 100 points de service un peu partout dans l'Ouest. D'ailleurs, leur travail est essentiel pour permettre à DEO d'atteindre ses résultats stratégiques. Des évaluations récentes du Programme de développement des collectivités, de l'IFE et des OFVE, qui se sont avérées favorables au financement à long terme de ces organisations, ont confirmé leur pertinence, leur réussite et leur rentabilité.

DEO fournit en moyenne 28,7 millions de dollars par année aux SADC, à l'IFE et aux OFVE pour leurs coûts de fonctionnement dans le cadre d'ententes qui arriveront à échéance le 31 mars 2005. Les négociations sur les niveaux de financement et les autres questions administratives comme les mesures du rendement et la rationalisation sont en cours. DEO entend stabiliser le financement à long terme des membres du RSEOC et travaille avec ses partenaires pour mettre en place des ententes pluriannuelles le plus rapidement possible au cours de l'exercice 2005-2006.

Priorités de gestion :

G. Mettre en œuvre les grands principes de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP), y compris l'instauration d'un système de gestion informelle des conflits et l'établissement de lignes directrices et de politiques sur la dotation en ressources humaines

La *Loi sur la modernisation de la fonction publique* représente la réforme législative la plus importante dans le domaine des ressources humaines des 35 dernières années. Elle a pour but, entre autres :

- d'engendrer un système plus souple de gestion et de soutien des personnes assorti de mécanismes de protection pour faciliter l'embauche des bonnes personnes quand et là où elles sont nécessaires;
- de favoriser des relations syndicales-patronales plus axées sur la collaboration afin de créer des milieux de travail sains et productifs;
- de fournir de la formation et de l'apprentissage plus ciblés et mieux intégrés aux employés à tous les échelons;
- d'éclaircir les rôles et de renforcer la responsabilisation.

Durant l'année qui vient, les priorités de DEO consisteront :

- à établir un système de gestion informelle des conflits (SGIC), en consultation avec des agents de négociation, conformément aux exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Informer les employés, offrir de la formation et établir un plan d'évaluation seront des éléments cruciaux du SCIC;
- à s'assurer que les instruments de délégation du pouvoir en matière de dotation sont mis à jour;
- à élaborer des politiques et des processus de dotation dans les secteurs suivants :
 - les discussions informelles;
 - la révocation et les mesures correctives;
 - le secteur de sélection;
 - les critères pour l'utilisation d'un processus non annoncé.

**SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME
PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE**

Politiques, représentation et coordination

Objectif stratégique : Politiques et programmes qui soutiennent le développement de l'Ouest canadien

La fonction de politiques, représentation et coordination de DEO englobe toute une gamme d'activités conçues pour engendrer des stratégies, des politiques et des programmes efficaces en vue d'aborder les besoins en matière de développement économique, les possibilités et les aspirations de l'Ouest canadien.

Dans le cadre de ses activités d'élaboration des politiques, DEO parraine des projets de recherche liés à son mandat de développement économique et aux objectifs stratégiques du Ministère. Bon nombre des activités et des objectifs de recherche et d'élaboration des politiques de DEO visent à favoriser une collaboration régionale accrue parmi les intervenants du développement économique dans l'Ouest canadien et l'élaboration à l'échelle de l'Ouest de perspectives et d'approches à l'égard des questions de politiques. La collaboration et la coordination, la représentation, la recherche et l'analyse sont autant d'activités que DEO mène dans le but de soutenir cet objectif stratégique.

DEO mènera des activités et financera des projets susceptibles de rassembler les gens, les idées, les collectivités et les ressources. Les efforts du Ministère auront pour but de mettre en valeur les partenariats, la collaboration et les investissements stratégiques qui optimisent les possibilités pour les Canadiens de l'Ouest. DEO entend établir un lien entre, d'une part, les points de vue et les préoccupations des Canadiens de l'Ouest et, d'autre part, les politiques, les priorités et les programmes nationaux.

Activité du programme : Collaboration et coordination

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Ressources financières (en milliers de dollars)	4 674	4 932	4 923
Ressources humaines – ETP	35	35	35

On définit la collaboration et la coordination comme l'organisation et la coordination de réunions, de conférences et d'autres activités avec d'autres ordres de gouvernement, d'autres ministères fédéraux, l'industrie, les universités ou le secteur sans but lucratif dans le but de planifier ou d'accélérer des mesures pouvant engendrer un degré accru de développement ou de diversification de l'économie de l'Ouest. Cela peut se traduire par l'élaboration de politiques et

de programmes en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement ou des partenaires, mais ce processus reste distinct des activités de représentation, lesquelles sont plus vastes et moins axées sur des enjeux spécifiques ou des objectifs à court terme.

Les activités de collaboration et de coordination soutiennent toutes les priorités du programme de DEO :

- promotion du commerce et des investissements;
- création des partenariats nécessaires pour augmenter les investissements et le soutien en matière de commercialisation des nouvelles technologies;
- rassemblement des intervenants afin de concevoir et de mettre en œuvre des initiatives d'économie sociale;
- efforts de représentation;
- négociations de nouvelles ententes avec le RSEOC;
- intensification du développement communautaire.

Les activités de collaboration et de coordination devraient se traduire par une meilleure coordination des activités et des programmes économiques dans l'Ouest. Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité.

Activité du programme : **Représentation**

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Ressources financières (en milliers de dollars)	2 405	2 568	2 563
Ressources humaines – ETP	22	22	22

Les activités de représentation incluent l'organisation de réunions (y compris les réunions interministérielles) et la participation à ces réunions, la rédaction de correspondance et toute autre activité de communication ou de mobilisation susceptible de promouvoir les intérêts de l'Ouest canadien et des Canadiens de l'Ouest. Cette activité du programme favorise une meilleure compréhension et une sensibilisation accrue aux possibilités et aux enjeux régionaux qui engendrent les actions du gouvernement fédéral, des partenaires ou des intervenants en vue d'instaurer une approche plus équilibrée et mieux adaptée aux réalités régionales à l'égard des priorités de l'Ouest canadien, ou qui engendrent une plus grande part des activités de programme ou de l'approvisionnement du gouvernement fédéral dans l'Ouest canadien.

L'activité entraîne également la représentation des priorités du gouvernement fédéral dans l'Ouest canadien.

Voici certains exemples plus spécifiques des activités de DEO en matière de représentation :

- Intervenir et intégrer les points de vue de l'Ouest aux présentations au Cabinet en se fondant sur une évaluation des éléments qui visent l'Ouest dans le programme du Cabinet.
- Travailler au nom des entreprises et des industries de l'Ouest canadien qui cherchent à accéder aux programmes du gouvernement comme les grands projets des sociétés d'État, le financement des organismes subventionnaires, les initiatives de la Fondation canadienne pour l'innovation, le programme Partenariat technologique Canada et le financement offert par d'autres ministères et organismes fédéraux.
- Établir et participer à des forums de consultation dans l'Ouest comme le Forum fédéral-provincial des sous-ministres du développement économique, le Forum des hauts fonctionnaires sur l'innovation dans l'Ouest ainsi que les Conseils des hauts fonctionnaires fédéraux dans chaque province.
- Défendre des projets ou des enjeux régionaux spécifiques, comme le travail que DEO a accompli pour l'établissement du Centre de nanotechnologie à l'Université de l'Alberta ou le Centre canadien de rayonnement synchrotron à l'Université de la Saskatchewan.
- Obtenir l'engagement des intervenants de l'Ouest canadien à l'égard de l'élaboration et de la mise en œuvre de priorités nationales comme le Nouveau pacte pour les villes, les technologies environnementales ou le programme d'économie sociale.

L'activité de représentation de DEO soutient les priorités de programme du Ministère et, au cours de la prochaine année, porteront sur les éléments suivants :

- Faire en sorte de promouvoir les intérêts de l'Ouest canadien à l'étranger par l'intermédiaire des activités de commerce et d'investissement du gouvernement du Canada, comme l'Initiative de représentation accrue aux États-Unis;
- Veiller à ce que les programmes nationaux qui ont pour but de rehausser la commercialisation de la technologie offrent un accès satisfaisant aux Canadiens de l'Ouest;
- S'assurer que les besoins des intervenants du secteur de l'économie sociale sont satisfaits lorsqu'on élabore des programmes nationaux.

En outre, en tant que priorité distincte, on prévoit élaborer pour le Ministère une nouvelle stratégie de représentation qui donnera une importance renouvelée au programme de représentation.

L'activité de représentation devrait produire une meilleure compréhension et une sensibilisation accrue aux enjeux de l'Ouest ainsi qu'un meilleur accès aux programmes fédéraux et, par conséquent, une plus grande participation de la région à ces programmes. Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité.

Activité du programme : **Recherche et analyse**

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Ressources financières (en milliers de dollars)	3 830	4 063	4 055
Ressources humaines – ETP	32	32	32

La recherche et l'analyse des politiques comprend la préparation et la diffusion d'information dans le but d'engendrer une meilleure compréhension des défis, des possibilités et des priorités de l'Ouest canadien. Cette activité fournit les renseignements factuels nécessaires pour l'élaboration interne et externe de programmes et de politiques. La recherche et l'analyse des politiques peut également prendre la forme de parrainage par DEO de recherches menées par des organismes externes comme la Canada West Foundation, le Western Centre for Economic Research et le Conference Board du Canada. L'activité inclut aussi la production interne de recherches et d'analyses comme des survols économiques, des survols environnementaux ainsi que des analyses de secteurs ou d'enjeux qui soutiennent l'élaboration des politiques, des plans ou des programmes ministériels.

Les priorités de recherche pour 2005-2006 comprennent l'analyse : des défis, des débouchés et des facteurs propres à l'Ouest qui influencent la prospérité de la région; des modèles régionaux de commerce et d'investissements; de la petite entreprise et de son rôle dans l'économie régionale; de la place actuelle et à venir des Autochtones dans la société de l'Ouest canadien; de la recherche qui soutiendra l'élaboration des politiques sur des préoccupations nationales et internationales comme l'économie sociale, les modèles et les mécanismes de développement des régions rurales et nordiques, les facteurs de compétitivité régionale et la contribution des établissements d'enseignement postsecondaire au développement économique de la région.

L'activité de recherche et d'analyse des politiques devrait engendrer une amélioration des échanges sur les enjeux, les défis, les débouchés et les priorités de l'Ouest et rehausser la compréhension de ces questions. Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité.

Collectivités durables

Objectif stratégique : Collectivités économiquement viables et une qualité de vie élevée dans l'Ouest canadien

Les activités de DEO dans le secteur des collectivités durables ont pour but de s'assurer que les considérations économiques, sociales et environnementales entrent en ligne de compte lorsqu'on élabore des initiatives visant à favoriser la croissance communautaire et le développement économique. Le but recherché est d'édifier dans l'Ouest canadien des collectivités économiquement viables qui offrent une qualité de vie élevée.

DEO aide les collectivités rurales et urbaines à maintenir leur économie et à s'adapter à des circonstances économiques souvent difficiles et changeantes par le biais d'activités et d'investissements qui mettent à profit les capacités locales, améliorent les infrastructures et favorisent l'inclusion économique et sociale. DEO optimise l'incidence de ses investissements en mettant à exécution des stratégies innovatrices et des partenariats qui génèrent de nouvelles ressources, des connexions de réseau ainsi que le savoir des autres ministères et organismes fédéraux, des administrations provinciales et municipales, des universités, des organisations sans but lucratif et du secteur privé.

En soutenant les collectivités durables, l'objectif de DEO se réalise surtout dans la coordination des programmes et des activités, l'établissement de partenariats avec les autres gouvernements et les autres ministères, les organisations qui oeuvrent dans la communauté (comme les SADC) ainsi que dans la mise en œuvre de programmes de subventions et contributions (S et C).

Les efforts de DEO au chapitre des collectivités durables incluent :

- faciliter la reprise économique après des circonstances économiques défavorables;
- travailler en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, d'autres gouvernements et collectivités;
- travailler dans les centres urbains en établissant des ententes de développement urbain (EDU) avec d'autres partenaires en vue de créer un environnement propice à la prospérité économique;
- établir des ententes fédérales-provinciales, comme les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO) et les Ententes pour le développement du Nord;
- le programme Infrastructures Canada qui illustre le travail de coordination du Ministère et son soutien à l'égard des possibilités de développement économique communautaire;
- investir dans les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les autres membres du RSEOC en vue de mettre sur pied des initiatives de développement économique autochtone, de développement économique communautaire et d'autres initiatives de développement économique axées sur des groupes comme les femmes ou les francophones.

Activité du programme :

Planification, développement et adaptation économique communautaires

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Ressources financières (en milliers de dollars)	145 385	75 849	65 513
Ressources humaines – ETP	89	89	89

DEO aborde les besoins des collectivités en les aidant à évaluer leurs forces, leurs faiblesses, leurs débouchés et le potentiel de nouvelles activités économiques, et à mettre en œuvre des plans communautaires. Ce processus comprend des consultations et de la facilitation communautaire, et nécessite un soutien aux projets qui cherchent à intégrer des initiatives horizontales, des programmes et des services fédéraux dirigés vers les collectivités de l'Ouest canadien, comme les processus et initiatives de développement économique communautaires tels l'Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord et les EDU de DEO. Le soutien fourni par les SADC constitue une grande partie du travail effectué dans les régions rurales.

DEO investit aussi dans des initiatives :

- qui soutiennent la viabilité de l'économie locale, rehaussent les installations disponibles ou augmentent la participation des collectivités, particulièrement des membres des collectivités autochtones;
- qui renforcent la capacité des collectivités à l'égard des initiatives d'économie sociale;
- qui aident les collectivités à s'adapter à l'incidence parfois considérable des grands changements économiques;
- qui contribuent à cerner des options et des réactions susceptibles de créer de nouveaux débouchés économiques et d'aider les collectivités à mettre les plans à exécution.

Les résultats prévus pour cette activité sont :

- l'augmentation des consultations communautaires, des survols et des examens environnementaux;
- une amélioration de la planification communautaire;
- une utilisation plus efficace des ressources dans le cadre d'initiatives menées en partenariat;
- une augmentation de la viabilité et de la diversification des économies locales;
- une amélioration des services ou des installations communautaires;
- une participation communautaire accrue;
- une capacité communautaire accrue;
- une adaptation communautaire fructueuse permettant d'atténuer les crises économiques.

Bien que le soutien aux collectivités durables soit une activité continue et cruciale pour le Ministère, plusieurs initiatives portant sur des priorités spécifiques ont été prévues pour les prochaines années, ce qui devrait rehausser la viabilité économique et la qualité de vie des collectivités de l'Ouest. Ces initiatives sont, notamment :

- la négociation et la ratification de nouvelles EDU tripartites à coûts partagés avec plusieurs des plus grandes villes de l'Ouest (c.-à-d. Edmonton, Calgary, Regina et Saskatoon), ainsi que d'autres partenariats dans les régions où l'on constate un intérêt marqué commun;
- la mise en œuvre du nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et la priorité émergente créée par l'élaboration et la mise en œuvre du programme du Nouveau pacte pour les villes et les collectivités;
- le soutien continu aux projets qui renforcent la capacité communautaire autochtone et améliorent la participation des Autochtones à l'économie générale. Plus particulièrement, en tant que coresponsable de la mise en œuvre de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU) dans l'Ouest, le Ministère entend travailler pour mettre en place une version rehaussée et élargie de la SAMU.

Activité secondaire du programme : Planification communautaire

Fournir un soutien financier aux projets qui favorisent la viabilité de l'économie locale, améliorer les installations disponibles ou augmenter la participation des membres de la communauté sont autant de moyens que prend DEO pour répondre aux besoins des collectivités. Les investissements de DEO devraient engendrer une meilleure planification communautaire.

Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité secondaire. Le Ministère a cerné un certain nombre de priorités spécifiques à l'intérieur de cette activité secondaire, notamment :

- fournir un soutien aux SADC pour qu'elles puissent favoriser la planification communautaire stratégique et le développement socio-économique;
- explorer les possibilités de concert avec les SADC en vue d'accroître l'efficacité de la mise en œuvre du programme;
- fournir un soutien aux initiatives qui renforcent les capacités des collectivités autochtones rurales et urbaines.

Activité secondaire du programme : Développement communautaire

Au chapitre du développement communautaire, DEO soutient des projets qui renforcent la viabilité de l'économie locale, améliorent les installations disponibles et augmentent la participation des membres de la collectivité. Ces projets devraient engendrer une plus grande viabilité et une meilleure diversification des économies locales.

Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité secondaire.

Les priorités spécifiques qui sous-tendent le développement communautaire incluent le soutien aux projets et aux initiatives qui rehaussent la viabilité et la capacité économiques des collectivités et la mise en œuvre d'une version améliorée et élargie de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU) en association avec des intervenants dans les collectivités désignées de l'Ouest.

En 2005–2006, la SAMU sera lancée dans quatre nouvelles collectivités de l'Ouest, soit Prince George, en Colombie-Britannique, Lethbridge, en Alberta, Prince Albert, en Saskatchewan, et Thompson, au Manitoba. L'approche de la SAMU tient compte du fait que les collectivités locales sont les mieux placées pour élaborer des solutions susceptibles de répondre aux possibilités et aux difficultés qui leur sont propres. Elle reconnaît également que tous les gouvernements, et les collectivités qu'ils servent, doivent conjuguer leurs efforts pour aborder les enjeux des Autochtones vivant en milieu urbain. DEO s'est engagé à travailler avec les autres ministères fédéraux, les fonctionnaires provinciaux et municipaux, les représentants autochtones et les membres de la collectivité pour élaborer des projets innovateurs et élargir cette importante initiative.

Une autre priorité porte sur l'amélioration des ententes de développement urbain existantes et l'élaboration de nouvelles ententes avec plusieurs villes de l'Ouest. L'actuel Accord de Vancouver, un partenariat entre le gouvernement fédéral, la Colombie-Britannique et la ville de Vancouver, arrivera bientôt à échéance. L'accord soutient le développement socio-économique durable en mettant un accent particulier sur la revitalisation du Downtown Eastside de Vancouver. En 2005-2006, nous continuerons de prendre des mesures pour élargir et améliorer l'Accord de Vancouver au-delà de mars 2005, peut-être en lui allouant un financement ciblé par reconduction.

Il convient aussi de mentionner le financement de 92 millions de dollars destiné aux célébrations du centenaire de l'Alberta (60 p. 100) et de la Saskatchewan (40 p. 100). L'année 2005 marque le 100^e anniversaire de l'arrivée de l'Alberta et de la Saskatchewan au sein de la Confédération. Aussi, DEO entend appuyer les immobilisations commémoratives, les célébrations et les projets d'apprentissage qui auront des retombées économiques, sociales et culturelles à long terme pour le développement communautaire.

Activité secondaire du programme : Adaptation économique communautaire

Pour aider les collectivités qui doivent composer avec de graves difficultés d'adaptation économique engendrées par des changements de circonstances économiques, DEO appuie les projets qui aident les collectivités à définir des options et à élaborer des processus susceptibles de créer de nouvelles possibilités économiques. DEO soutient aussi les projets qui aident les collectivités à mettre leurs plans à exécution. Cette activité devrait engendrer des adaptations économiques fructueuses pour atténuer les effets des crises économiques. Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité secondaire.

Les priorités au chapitre de l'adaptation économique communautaire comprennent le travail avec les collectivités et avec les autres ministères fédéraux et provinciaux en vue d'élaborer des solutions efficaces pour les différends commerciaux, les feux de forêts, les infestations de

dendroctone du pin ponderosa ainsi que les fermetures de mines et autres impondérables qui mettent durement à l'épreuve les piliers économiques d'une collectivité.

Activité du programme : **Infrastructure**

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Ressources financières (en milliers de dollars)	241 004	209	152
Ressources humaines - ETP	40	0	0

Note : Le programme Infrastructures Canada arrive à échéance en mars 2006. Les ressources financières pour les années subséquentes ne représentent que les éléments de Fonctionnement et d'entretien (F et E) qui constituent la partie des crédits de DEO destinée à la mise en œuvre du programme Infrastructure Stratégique Canada (ISC).

C'est à DEO qu'il incombe de mettre en œuvre le programme Infrastructure Canada (PIC) dans l'Ouest canadien. En partenariat avec les administrations provinciales, territoriales et locales, les Premières nations (nota : Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) est responsable des projets d'infrastructure dans les réserves) et le secteur privé, le PIC aide au renouvellement et à la construction d'infrastructures dans les municipalités urbaines et rurales partout au Canada. Le programme a été créé en 2000 et prendra fin en mars 2006.

DEO continuera de contribuer au renouvellement des infrastructures du Canada en assurant la mise en œuvre des projets du nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) dans l'Ouest au nom d'Infrastructure Canada.

Les priorités pour l'année qui vient seront les suivantes :

- mener le programme Infrastructures Canada à son terme;
- mettre en œuvre le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale dans l'Ouest;
- administrer les projets approuvés du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, y compris le financement fédéral pour les projets du lac Wascana (9 millions de dollars) et du parc d'exposition (5 millions de dollars) à Regina, le canal de dérivation de la rivière Rouge au Manitoba (80 millions de dollars) et le Centre des congrès de Vancouver (222,5 millions de dollars) tout en travaillant avec Infrastructure Canada pour négocier des projets supplémentaires du FCIS au Manitoba et en Saskatchewan.

Activité secondaire du programme : Infrastructures vertes

La plus grande priorité du programme Infrastructure Canada concerne les projets d'infrastructures municipales vertes qui améliorent la qualité de notre environnement et contribuent à nos buts nationaux en matière de purification de l'air et de l'eau. Les projets prioritaires ciblent les systèmes d'approvisionnement en eau et les systèmes de traitement des eaux usées, la gestion de l'eau, la gestion des déchets solides et le recyclage. Ces projets devraient donner les résultats suivants :

- amélioration de la qualité de l'eau;
- amélioration des systèmes de traitement des eaux usées;
- amélioration de la gestion des déchets solides;
- amélioration de l'efficacité énergétique des immeubles municipaux.

Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité secondaire.

Activité secondaire du programme : Infrastructures de transport local

Les activités liées aux infrastructures de transport local comprennent le financement de projets qui soutiennent les infrastructures de transport local comme les routes, les ponts, les voies ferrées, les technologies de systèmes de transport intelligents, etc. Ces projets devraient avoir les résultats suivants :

- des routes et des infrastructures de transport locales plus sécuritaires;
- des transports publics neufs ou améliorés.

Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité secondaire.

Activité secondaire du programme : Autres priorités liées à l'infrastructure

Dans le but de veiller aux autres priorités d'infrastructure, DEO finance des projets d'infrastructure qui ne peuvent pas être considérés comme des infrastructures municipales vertes ou des infrastructures de transport local. Ces projets incluent les installations culturelles et récréatives, les infrastructures touristiques, les télécommunications dans les régions rurales ou éloignées ainsi que les logements abordables. Ces projets devraient avoir les résultats suivants :

- augmentation des installations récréatives et culturelles;
- augmentation des éléments d'infrastructure touristique;
- augmentation de l'infrastructure de télécommunication dans les régions rurales ou éloignées;
- augmentation de l'accès haute-vitesse pour les établissements publics locaux;
- augmentation des logements abordables.

Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité secondaire.

Entrepreneuriat et innovation

Objectif stratégique : Un secteur des affaires concurrentiel et élargi dans l'Ouest canadien et un système d'innovation plus vigoureux

Dans ses précédents *Rapports sur les plans et priorités*, DEO a intégré l'énoncé d'objectif stratégique ci-dessus en tant qu'objectif stratégique distinct sous la rubrique Innovation et entrepreneuriat. Bien que le format des rapports du Ministère ait légèrement changé par suite des exigences de la nouvelle Architecture des activités de programme, l'entrepreneuriat et l'innovation sont et restent des préoccupations cruciales pour la réalisation de la vision globale de DEO.

Activité du programme : Développement des entreprises et entrepreneuriat

DEO a toujours reconnu l'importance cruciale du rôle que jouent les petites et moyennes entreprises (PME) dans l'économie de l'Ouest canadien. Les petites entreprises (50 employés ou moins) sont le moteur économique de l'Ouest canadien. Le nombre de petites entreprises par habitant dans l'Ouest canadien est 40 p. 100 plus élevé que dans le reste du Canada¹. En tant que créateurs de presque 80 p. 100 de tous les nouveaux emplois, les entrepreneurs représentent une source majeure de croissance économique dans les services aux entreprises, la santé, les services sociaux, les aliments et les boissons, le transport et les secteurs des technologies de pointe dans l'Ouest canadien.

Pour grandir et réussir dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, les PME ont besoin d'information sur les affaires et la gestion, et d'avoir plus facilement accès aux capitaux. Les PME peuvent trouver avantageux d'avoir de l'aide au chapitre de la formation en exportation et du perfectionnement des compétences, et profiter aussi de la collaboration, des partenariats et des alliances stratégiques avec l'industrie. Ces activités sont donc le point de mire du programme et des stratégies de partenariat de DEO et devraient mener à un secteur des affaires plus concurrentiel et élargi dans l'Ouest canadien.

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Ressources financières (en milliers de dollars)	50 500	45 980	41 963
Ressources humaines - ETP	106	107	107

¹ Western Centre for Economic Research (2001)

DEO répond aux besoins des PME et des entrepreneurs au moyen de divers mécanismes de prestation des services et de partenariats. Ces mécanismes comprennent les plus de 100 points de service du RSEOC, lequel se compose des SADC, de l'IFE, des OFVE et des CSEC.

DEO a créé de nouvelles sources de capital pour les PME en travaillant en étroite collaboration avec les institutions financières dans le but d'établir une série spécialisée de programmes de prêts dans le cadre du Programme des fonds de prêts et d'investissement. Ces fonds de prêts visent les secteurs de l'industrie les plus importants pour l'Ouest canadien, les micro-prêts et les groupes cibles afin de fournir des capitaux de dette patients et souples à des conditions particulièrement adaptées aux besoins uniques et aux exigences d'encaisse de ces petites entreprises. Les prêts sont accordés à des conditions commerciales par des institutions financières comme les banques à charte, les caisses de crédit et les sociétés de fiducie.

DEO s'allie à d'autres ministères fédéraux, aux administrations provinciales et aux organisations locales pour rehausser le soutien général au commerce et à l'investissement dans l'Ouest en participant à des activités comme Équipe Canada Inc, les réseaux de commerce régionaux, les équipes de commerce provinciales, les délégués commerciaux de l'Ouest et l'Initiative de représentation accrue aux États-Unis. La stratégie de DEO pour soutenir le commerce et les investissements comprend des activités dans quatre grands secteurs : promouvoir les échanges commerciaux, attirer les investissements, mener des recherches ciblées et élaborer des politiques commerciales. Les activités vont de la participation stratégique à des missions commerciales au soutien d'initiatives visant, entre autres, à attirer des investissements dans l'Ouest canadien.

Les fonds de DEO soutiennent aussi des projets qui stimulent la collaboration, les partenariats et les alliances stratégiques au sein de l'industrie en vue de favoriser le développement de l'entrepreneuriat.

Résultats attendus :

Un meilleur accès à l'information sur les entreprises, à la formation, aux services consultatifs de gestion d'entreprise et aux capitaux pour tous les Canadiens de l'Ouest, y compris ceux dans les collectivités rurales ainsi que les femmes et les entrepreneurs francophones.

DEO atteint ses objectifs sur le plan des activités d'entrepreneuriat et de soutien financier surtout en faisant appel à des organisations externes à qui il confie la prestation des services. Ainsi, le soutien financier et les services de DEO ne sont pas fournis directement aux entrepreneurs mais plutôt à des organisations sans but lucratif comme celles qui composent le RSEOC, à des associations industrielles et à des institutions financières, de manière à obtenir un surcroît de services et de capitaux pour les entrepreneurs. En grande partie, les résultats des activités d'entrepreneuriat s'échelonnent sur plusieurs années pour les bénéficiaires de services qui n'ont aucune relation directe avec DEO. Le Ministère s'emploie actuellement à élaborer une stratégie de mesure du rendement afin de pouvoir évaluer les résultats des activités d'entrepreneuriat sur des périodes de temps plus longues, en examinant chaque année les mesures des extrants et les mesures des résultats au fil du temps. Un autre grand facteur de réussite des membres du RSEOC est le soutien des bénévoles de la collectivité allant de la participation aux conseils d'administration aux activités de soutien lors d'initiatives spécifiques. DEO travaille avec les

membres du RSEOC en vue de cerner dans quelle mesure le soutien des bénévoles est un indicateur de la réussite de ces initiatives.

Étant donné que le soutien de l'entrepreneuriat est une activité cruciale et continue pour le Ministère, plusieurs initiatives prioritaires spécifiques ont été prévues pour les prochaines années, notamment :

- La promotion du commerce et de l'investissement, y compris le soutien à l'Initiative de représentation accrue aux États-Unis et le suivi de la tournée des États-Unis organisée par DEO.
- La mise en œuvre des initiatives d'économie sociale, conformément à l'annonce faite lors du Budget fédéral de 2004, ce qui comprend le renforcement des capacités de l'économie sociale et l'amélioration de l'accès aux capitaux et aux programmes de l'administration fédérale pour les entreprises sociales.
- La stabilisation du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien par la négociation et la ratification de nouvelles ententes pluriannuelles avec les SADC, l'IFE et les OFVE.

Activité secondaire du programme : Amélioration de la productivité des entreprises

Pour atteindre ses objectifs en matière de productivité des entreprises, DEO soutient les projets qui ont pour but :

- de stimuler la croissance des ventes ou une augmentation de la productivité des entreprises ou des secteurs d'affaires existants;
- de soutenir les associations industrielles pour l'amélioration des capacités de gestion d'entreprise dans la communauté des PME;
- de faciliter la formation et le perfectionnement des compétences en entrepreneuriat.

Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité secondaire. Les priorités spécifiques dans le domaine de l'amélioration de la productivité des entreprises sont les suivantes :

- Le soutien et le perfectionnement continu des membres du RSEOC, y compris le travail constant pour renforcer la mesure du rendement et l'établissement de rapports pendant que l'on élabore de nouvelles ententes pluriannuelles.
- Les projets en collaboration avec les associations industrielles et d'autres organisations qui travaillent avec les entrepreneurs pour rehausser la capacité des entreprises, y compris la capacité d'affaires des entreprises sociales.
- L'investissement dans les initiatives qui améliorent la compétitivité manufacturière comme la fabrication sans gaspillage.

Activité secondaire du programme : Développement du commerce, des marchés et des investissements étrangers directs

Dans le secteur du développement du commerce et des marchés, DEO investit dans des projets qui renforcent la capacité et le savoir dans le développement des marchés internationaux. Le Ministère atteint ses objectifs au moyen d'un agencement d'activités menées par le personnel ministériel, comme la participation à Équipe Canada Inc et la participation active aux Réseaux commerciaux régionaux, de même qu'un soutien financier aux projets de développement du commerce et des marchés. Afin d'augmenter les investissements étrangers directs dans l'Ouest canadien, DEO soutient les projets qui cernent, mettent en valeur et développent l'investissement étranger dans l'Ouest. Ces projets devraient avoir les résultats suivants :

- une plus grande participation aux marchés internationaux;
- une augmentation des investissements étrangers dans l'Ouest canadien.

Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité secondaire.

Dans les derniers budgets fédéraux, on a mis en évidence le besoin d'insister plus sur le développement des affaires internationales et la nécessité d'adopter une approche coordonnée en matière de commerce, d'investissement et d'innovation. Les provinces de l'Ouest ont également cerné le besoin d'un soutien fédéral accru au développement des affaires internationales et d'une meilleure coordination des activités fédérales-provinciales. Pour faire suite à cela, DEO a désigné le commerce et l'investissement comme une de ses priorités stratégiques. Les priorités spécifiques à l'appui du développement du commerce, des marchés et de l'investissement étranger direct sont :

- Assurer une collaboration plus étroite avec les provinces de l'Ouest, Commerce international Canada, les délégués commerciaux et les autres partenaires fédéraux, et établir un partenariat efficace avec les équipes commerciales des provinces de l'Ouest.
- Améliorer le degré de préparation à l'exportation et offrir des services consultatifs d'information en exportation par l'entremise du RSEOC, particulièrement les CSEC;
- Participer de manière stratégique aux missions commerciales et aux initiatives visant à attirer et à conserver les investissements puisqu'elles soutiennent DEO et les priorités de l'Ouest en matière d'innovation comme : les piles à combustible, les industries océanologiques et celles du secteur de la santé, les sciences de la vie, la biotechnologie, la nanotechnologie et les technologies de l'information et des communications.
- Participer aux grands événements internationaux comme le Forum urbain mondial des Nations Unies qui se tiendra à Vancouver en 2006.
- Mener des recherches ciblées sur l'Ouest dans le domaine du commerce et des investissements étrangers directs.
- Mener des activités ciblées d'analyse et de représentation, s'il y a lieu, portant sur l'élaboration de politiques sur le commerce et l'investissement internationaux qui revêtent une importance particulière pour l'Ouest canadien.

Activité secondaire du programme : Collaboration de l'industrie

DEO investit dans des projets qui soutiennent la collaboration de l'industrie, les partenariats et les alliances stratégiques qui devraient donner lieu à un plus grand nombre de partenariats fructueux et d'alliances stratégiques. Pour plus d'information sur les indicateurs du rendement qui serviront à mesurer les résultats de cette activité secondaire, consulter l'Annexe B.

Les priorités spécifiques pour l'année qui vient dans le secteur de la collaboration de l'industrie sont les suivantes :

- Mettre à profit les débouchés émergents dans la région du littoral asiatique du Pacifique.
- Favoriser les initiatives qui soutiennent le développement de l'infrastructure de transport de la porte du Pacifique, ainsi que les politiques et modifications réglementaires nécessaires par le biais d'activités de recherche, de planification et de représentation.
- Collaborer (en Alberta) avec Alberta Economic Development sur sa stratégie de rendement élevé pour le secteur manufacturier.

Activité secondaire du programme : Accès aux capitaux

Afin de favoriser un meilleur accès aux capitaux, DEO investit dans les projets suivants :

- Travailler avec les fournisseurs de capitaux (institutions financières, organisations de capital de risque, etc.) pour obtenir une plus grande disponibilité des capitaux de risque dans l'Ouest canadien.
- Élaborer des projets qui abordent les enjeux de l'accès aux capitaux.
- Mettre sur pied des projets qui procurent aux organisations sans but lucratif des capitaux qu'elles peuvent prêter aux PME admissibles.

On prévoit que ces projets se traduiront par une augmentation des investissements ciblés sur les entreprises de l'Ouest canadien. Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité secondaire.

Les principales priorités visant à rehausser l'accès aux capitaux au cours de l'année qui vient incluent :

- Renouveler les fonds de micro-prêts de manière à reconnaître le degré d'effort beaucoup plus élevé que doivent fournir les fournisseurs de capitaux afin d'accorder et de gérer un nombre plus élevé de petits prêts commerciaux à des entreprises nouvelles et très petites.
- Assurer l'expansion des critères d'admissibilité à tous les fonds de prêts pertinents pour permettre d'inclure les entreprises sociales.
- Continuer de fournir, lorsque c'est possible, l'accès à des capitaux de croissance aux étapes de croissance initiale et intense des PME.

En outre, DEO continuera de travailler avec les membres du RSEOC pour veiller à l'utilisation efficace des fonds d'investissement existants et pour cerner les lacunes dans le secteur du financement.

Activité du programme : Innovation

Tout le monde sait que l'innovation est la clé de la prospérité et de la qualité de vie dans une région. Une économie forte, innovatrice et vibrante, qui favorise et récompense l'innovation, permet aux entreprises et aux chercheurs novateurs de s'épanouir et de réussir. L'Ouest canadien possède de nombreux éléments d'une économie innovatrice, mais ses possibilités dans ce domaine sont assorties de défis à relever. DEO travaille avec des partenaires du gouvernement, de l'industrie et d'autres organisations à renforcer le système d'innovation de l'Ouest.

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Ressources financières (en milliers de dollars)	55 986	56 365	59 750
Ressources humaines – ETP	68	75	75

DEO insiste beaucoup sur l'innovation en tant que moyen de développer et de diversifier l'économie et de créer des richesses. L'innovation est le processus par lequel les avantages économiques, sociaux et autres découlent du savoir. Par le biais de l'innovation, on applique le savoir au développement de nouveaux produits et services très améliorés ou de nouveaux moyens de concevoir, de produire ou de commercialiser un produit ou un service existant sur les marchés publics et privés.

L'innovation se produit dans le cadre d'un système interdépendant très complexe composé d'éléments comme l'infrastructure du savoir, la recherche et le développement de base et appliqué, les travailleurs hautement spécialisés, l'accès à une quantité suffisante de capitaux patients, la disponibilité d'installations et de systèmes de soutien de la commercialisation de la technologie et les mécanismes nécessaires pour lier tous ces éléments. Le processus d'innovation n'est pas linéaire ou isolé, mais se produit plutôt dans le contexte plus vaste d'un « système d'innovation ». Le but de DEO consiste à renforcer le système d'innovation de l'Ouest canadien afin de faciliter le développement de nouvelles grappes de pointe, c'est-à-dire les sciences de la vie, les télécommunications, etc., et ainsi rehausser le potentiel de l'innovation de créer valeur et richesses.

Résultats attendus :

Les efforts de DEO dans le domaine de l'innovation devraient se traduire par l'émergence de grappes technologiques dans des secteurs clés pour l'Ouest canadien, comme les technologies environnementales, les sciences de la vie, les technologies de l'information et des télécommunications et les ressources à valeur ajoutée. Cela engendrera :

- un plus grand dynamisme au sein de la communauté de la recherche;
- un plus grand nombre de personnes hautement qualifiées;
- une augmentation des investissements de capitaux de risque menant à une meilleure commercialisation de la technologie pour les entreprises nouvelles et existantes;
- une productivité accrue;
- une meilleure collaboration parmi les intervenants du système d'innovation.

L'innovation continuera d'être une des priorités de DEO au cours de l'année qui vient, ce qui devrait mener à une augmentation de l'investissement et du soutien à la commercialisation de nouvelles technologies dans l'Ouest canadien, avec une insistance particulière sur des secteurs comme les technologies environnementales et les innovations en santé et en sciences de la vie. Cette priorité favorise la création de richesses et l'augmentation du nombre de travailleurs hautement qualifiés tout en appuyant les autres priorités de DEO en matière de collectivités durables et de développement des entreprises et de l'entrepreneuriat. L'accent que met DEO sur l'augmentation des investissements visant à stimuler la commercialisation des technologies s'harmonise aux éléments de la stratégie en cinq points du gouvernement fédéral décrite dans le *Discours du Trône* d'octobre 2004, qui a pour but d'édifier une économie encore plus mondiale et concurrentielle, et de renforcer la capacité du Canada d'avoir des idées nouvelles et de les mettre en application.

Les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO) sont un des principaux mécanismes auxquels DEO a recours pour renforcer le système d'innovation de l'Ouest canadien. Il s'agit d'initiatives fédérales-provinciales ayant pour but de favoriser une activité économique accrue et d'améliorer la qualité de vie dans les collectivités de l'Ouest canadien. On a ratifié de nouvelles EPDEO avec les quatre provinces de l'Ouest à la fin de 2003. Ainsi, DEO fournit 25 millions de dollars à chacune des provinces de l'Ouest. Compte tenu des contributions provinciales équivalentes, chaque EPDEO investira jusqu'à 50 millions de dollars. En Alberta, par exemple, plus de 80 p. 100 du financement fourni dans le cadre de l'EPDEO sera consacré aux investissements dans le secteur prioritaire de l'innovation et des industries à valeur ajoutée. Cela inclut les initiatives qui augmentent le taux de commercialisation et d'adoption de la technologie en Alberta, rehaussent la valeur ajoutée pour les industries plus traditionnelles fondées sur les ressources et soutiennent les industries naissantes.

Activité secondaire du programme : Commercialisation et adoption de la technologie

Dans le secteur de la commercialisation et de l'adoption de la technologie, DEO soutiendra les projets dont l'objectif consiste à convaincre une entité d'adopter des technologies nouvelles ou existantes ou encore de lancer des produits, des procédés ou des services technologiques sur le marché. Ces activités incluent les démonstrations technologiques, l'étalonnage des produits et

des capacités menant à la commercialisation des technologies. Ces projets devaient avoir les résultats suivants :

- une augmentation, dans les institutions de recherche, du développement de technologies ayant un bon potentiel de commercialisation, que l'on peut vérifier par le degré de protection de la propriété intellectuelle, les licences accordées à des utilisateurs externes ou les nouvelles entreprises qui se forment sur la base de ces technologies. Le but visé est de lancer de nouveaux produits et services sur le marché;
- une augmentation des entreprises qui adoptent des technologies.

Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité secondaire.

Les priorités spécifiques à l'appui de cette activité secondaire incluent les investissements dans des secteurs clés susceptibles de renforcer les organisations qui facilitent le passage des technologies de la recherche à la commercialisation, qui parviennent à établir la pertinence commerciale d'une nouvelle technologie et qui stimulent la demande du marché pour une plus grande commercialisation des technologies. Par exemple, en Colombie-Britannique, on insistera sur les nouvelles grappes à fort potentiel de croissance dans la province, y compris les sciences de la vie, les technologies environnementales et durables, les technologies de l'information et des communications, l'énergie de rechange ainsi que l'océanographie et les technologies océanologiques.

Activité secondaire du programme : Liens technologiques

Cette activité secondaire consiste à investir dans des projets qui soutiennent les réseaux, les associations industrielles et les autres initiatives ou activités conçues pour créer une synergie parmi les intervenants du système d'innovation. Ces projets devraient engendrer une meilleure synergie et une plus grande connectivité parmi les membres du système d'innovation en donnant lieu à des partenariats, à des réseaux, à des activités en collaboration, à des conférences visant à échanger de l'information et à une plus grande sensibilisation. Pour plus d'information sur les indicateurs du rendement qui serviront à mesurer les résultats de cette activité secondaire, consulter l'Annexe B.

Les priorités spécifiques pour l'année qui vient sont les suivantes :

- augmenter les liens entre les intervenants du système d'information en organisant des activités de réseautage et de partage du savoir comme des conférences;
- élaborer conjointement des stratégies d'innovation;
- soutenir des organisations dans le but de créer des liens entre chercheurs et investisseurs.

Activité secondaire du programme : Recherche et développement technologiques (R et D)

Pour soutenir la recherche et le développement technologiques, DEO investit dans des projets de recherche et de développement appliqués menant à la création de nouveaux produits ou procédés ayant un potentiel commercial à court ou à moyen terme. En général, DEO ne finance pas la recherche de base. Cette activité secondaire devrait produire les résultats suivants :

- recherche et développement appliqués menant à des technologies ayant un potentiel de commercialisation;
- capacité nouvelle ou accrue d'exploitation du centre de R et D;
- disponibilité accrue de personnel qualifié dans le secteur.

Pour plus d'information sur les indicateurs du rendement qui serviront à mesurer les résultats de cette activité secondaire, consulter l'Annexe B.

Les priorités spécifiques de soutien de la recherche et du développement portent sur les investissements dans des initiatives qui renforcent les capacités de recherches orientées sur le potentiel commercial dans les principales grappes émergentes de l'Ouest, notamment :

- la priorité qu'accorde la Colombie-Britannique aux technologies environnementales, aux sciences de la vie et aux énergies de recharge;
- l'accent que met la Saskatchewan sur la biotechnologie et la biosécurité ainsi que sur les technologies pétrolières;
- l'importance que donne le Manitoba aux sciences de la vie et aux médias convergents;
- l'insistance de l'Alberta sur les technologies sans fil, les technologies de la santé et les micro et nanotechnologies.

Activité secondaire du programme : Innovation communautaire

Lorsqu'une collectivité possède une infrastructure du savoir ou met un accent sur la technologie, DEO appuiera les projets comme des études de planification, des études de grappes ou des études concurrentielles pouvant renforcer les capacités de la collectivité. Cette activité produira les résultats suivants :

- des études de planification dont la collectivité se servira comme outil de développement économique;
- une plus grande capacité dans la collectivité fondée sur l'acquisition de nouvelles connaissances;
- l'adoption ou l'adaptation de nouvelles technologies par les entreprises de la collectivité.

Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité secondaire.

Les priorités spécifiques pour l'année qui vient incluent l'investissement dans des projets qui mettent en valeur des stratégies fondées sur l'innovation et le savoir dans les collectivités de l'Ouest canadien, notamment :

- des projets visant à multiplier les débouchés pour les Autochtones;
- des projets qui contribuent au développement durable des collectivités;
- des projets visant à mettre sur pied des réseaux et des partenariats entre diverses compétences en vue de favoriser l'échange d'information, la planification conjointe et les partenariats.

Activité secondaire du programme : Perfectionnement des compétences en technologie

Dans ce domaine, DEO soutient des projets qui donnent lieu à une augmentation de la formation, de l'éducation et du perfectionnement des compétences dans les nouveaux secteurs de l'économie. Pour plus d'information sur les indicateurs du rendement qui serviront à mesurer les résultats de cette activité secondaire, consulter l'Annexe B.

Les priorités régionales sont, notamment, le soutien des compétences pertinentes pour les grappes locales, le soutien des échanges entre l'industrie et le monde de la recherche, et le soutien des compétences spécifiques comme les aptitudes en commercialisation de la technologie.

Activité de programme : Infrastructure du savoir

Sur le plan de l'infrastructure du savoir, DEO investit dans des projets :

- qui visent la création ou l'expansion d'infrastructures comme des immeubles ou de l'équipement consacré à la recherche et au développement ou à la formation;
- qui soutiennent l'application de programmes fédéraux comme le Programme d'aide à la Fondation canadienne pour l'innovation, ou des études de planification sur la faisabilité de ces installations.

Ces projets devraient produire les résultats suivants :

- augmenter les installations consacrées à la recherche et au développement ou à la formation;
- attirer de nouveaux investissements dans l'infrastructure du savoir.

Voir l'Annexe B pour consulter une liste des indicateurs du rendement qui serviront d'étalon pour la mesure du succès de cette activité secondaire. Les priorités régionales incluent un renforcement de l'infrastructure du savoir en vue de faciliter l'innovation dans les secteurs clés et de soutenir les grappes technologiques.

SECTION III – INFORMATION ADDITIONNELLE

Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada pour l'exercice 2005-2006.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenu dans le *Guide pour la préparation de la partie III du budget des dépenses : Rapports sur les plans et priorités*.

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans les Lignes directrices du SCT.
- Il est fondé sur la structure de responsabilisation approuvée du Ministère, telle qu'elle est indiquée dans sa Structure des ressources et des résultats de gestion.
- Il présente des renseignements uniformes, complets équilibrés et précis.
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les pouvoirs alloués.
- Il fait état des sommes qui ont été allouées en fonction des dépenses prévues approuvées par le Secrétariat du Conseil du Trésor selon le RPP.

Oryssia J. Lennie
Sous-ministre
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

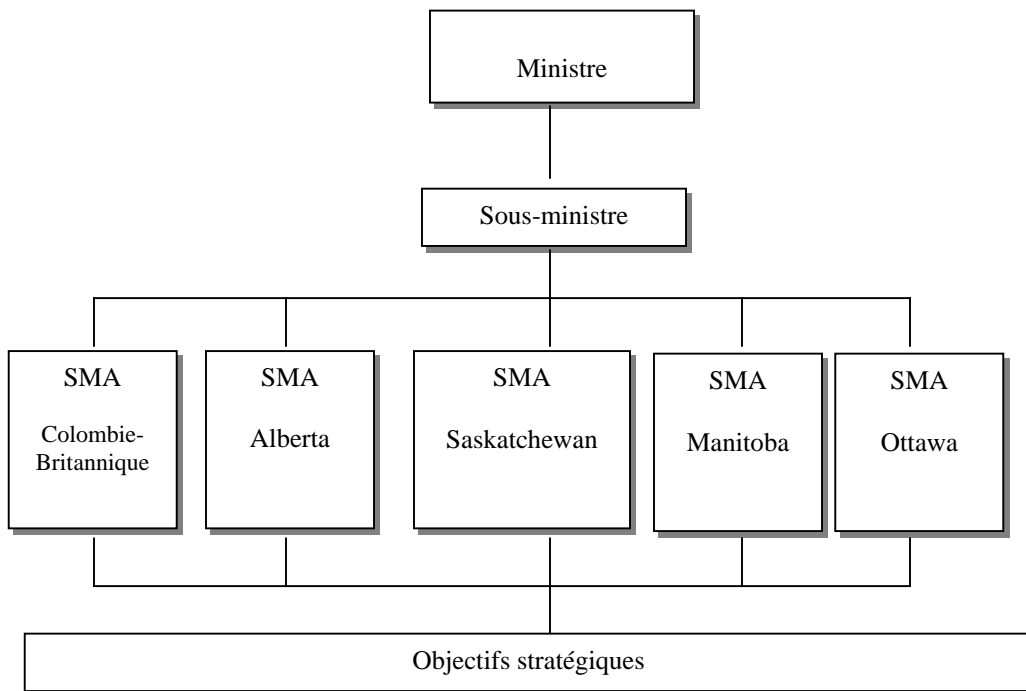
Renseignements sur l'organisation

L'administration centrale du Ministère est située à Edmonton (Alberta), dans les mêmes locaux que son bureau régional de l'Alberta. Chacune des autres provinces de l'Ouest a son bureau régional, soit à Winnipeg, à Saskatoon et à Vancouver, sans oublier un bureau de liaison à Ottawa. Le Ministère a également ouvert des bureaux satellites régionaux à Calgary, à Regina et à Victoria. La sous-ministre a ses bureaux à Edmonton et les sous-ministres adjoints à Vancouver, à Edmonton, à Saskatoon, à Winnipeg et à Ottawa.

Chacun des sous-ministres adjoints veille à la mise en œuvre de programmes et à la prestation dans sa région de services qui soutiennent les activités du Ministère, outre ses responsabilités au sein même du Ministère. La sous-ministre adjointe à Ottawa joue un rôle de premier plan dans les activités de représentation du Ministère.

Le Ministère collabore étroitement avec Industrie Canada et d'autres organismes de développement régional (ODR).

Organigramme de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada



Les objectifs stratégiques du Ministère sont établis par le Comité exécutif, dont font partie le sous-ministre, les cinq sous-ministres adjoints, le DG, Finances et programmes ministériels, le DG, Services ministériels, le DG, Politiques, la directrice, Communications ministérielles, et le directeur, Vérification et évaluation.

La responsabilité en ce qui a trait à l'atteinte des objectifs stratégiques de DEO, au niveau des activités de programme, est partagée entre les sous-ministres adjoints de l'Ouest chargés de la mise en œuvre et de la prestation des services dans leurs régions respectives.

La SMA, bureau d'Ottawa, et le DG, Politiques, jouent aussi un rôle clé dans les activités de programme suivantes : collaboration et coordination, représentation et recherche et analyse.

Tableau 1 : Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Collaboration et coordination	4 835	4 686	4 957	4 957
Recherche et analyse	4 103	3 835	4 079	4 079
Représentation	2 496	2 410	2 578	2 578
Planification, développement et adaptation économique communautaires	43 810	41 491	41 480	41 264
Infrastructure	213 666	240 979	231	184
Développement des entreprises et entrepreneuriat	63 769	51 043	47 013	44 279
Innovation	58 127	48 248	47 295	48 795
Total du Budget principal des dépenses	390 806	392 692	147 633	146 136
Total des redressements	(44 662)	111 092	42 333	32 783
Total des dépenses prévues	346 144	503 784	189 966	178 919
Moins : Recettes non disponibles	18 700	8 900	2 700	1 700
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	4 285	4 258	4 189	4 197
Coût net du Ministère	331 729	499 142	191 455	181 416
Équivalents temps plein	408	392	360	360

Tableau 1 : Redressements

Redressements* (en milliers de dollars)	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Budget supplémentaire des dépenses				
Report du budget de fonctionnement	1 687			
Recouvrement plus important des sommes dues	8 689			
Réduction de 1 G\$ - Contribution de DEO	(6 000)			
Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO)	151			
Transfert à Patrimoine canadien – Projets de Scène albertaine	(200)			
Centenaires de l’Alberta et de la Saskatchewan en 2005	217			
Centre des congrès de Vancouver	329			
Lac Wascana à Regina,	68			
Parc d’exposition de Regina	34			
Transfert PICLO	117			
Plan d’action des langues officielles	278			
Comité mixte national sur la transition – <i>Loi sur la modernisation de la fonction publique</i>	382			
Réserve pour fins de publicité	(384)			

Transfert à Industrie Canada – Capital pour entreprises autochtones	(238)			
Report – Programme Infrastructures Canada	(50 000)			
Budget 2000 – Aide au développement des collectivités		2 810	2 810	2 810
Besoins de développement économique du Nord de la Saskatchewan et du lac Primrose		3 000	3 000	3 000
Centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan en 2005		81 746	9 730	
Collectivités – Infrastructure stratégique – Parc d'exposition de Regina – Budget 2003		31		
Économie sociale		6 750	7 500	5 000
Annonces du budget :				
Comité d'examen des dépenses – Réaffectation	-	(3 070)	(6 000)	(8 800)
Fonds du Canada pour la création d'emplois (FCCE)	-	11 900	11 900	11 900
Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)	-	2 500	3 100	3 600
Programme de partenariat pour l'intervention communautaire	-	5 100	10 100	15 100
Autres :				
Crédit 15 CT	136	140	145	145

Régime d'avantages sociaux des employés	72	185	48	28
Total des redressements	(44 662)	111 092	42 333	32 783

Explication des changements : La diminution des dépenses prévues pour l'exercice 2004-2005 tient compte du transfert attendu des engagements contractuels aux termes du programme Infrastructures Canada pour les prochaines années. La réduction prévue en 2006-2007 témoigne de l'élimination progressive du programme Infrastructures Canada et des centaines de l'Alberta et de la Saskatchewan. La diminution des recettes non disponibles pour les prochaines années tient compte de la réduction des remboursements au Ministère, une situation directement attribuable à l'abandon graduel des prêts remboursables aux entreprises en 1994-1995.

Remarque : La réduction de 1 G\$ - Contribution de DEO (6 M\$ par année) et la Réserve pour fins de publicité (384 000 \$ par année) sont incluses dans le Budget principal des dépenses de 2005-2006 et au-delà.

Tableau 2 : Programme par activité

2005-2006					
Activités de programme (en milliers de dollars)				Budgétaire	
	Fonctionnement	Subventions et contributions	Total pour le Budget principal	Redressements	Total des dépenses prévues
Collaboration et coordination	4 571	115	4 686	(12)	4 674
Recherche et analyse	3 257	578	3 835	(5)	3 830
Représentation	2 295	115	2 410	(5)	2 405
Planification, développement et adaptation économique communautaires	8 925	32 566	41 491	103 894	145 385
Infrastructure	4 367	236 612	240 979	25	241 004
Développement des entreprises et entrepreneuriat	14 570	36 473	51 043	(543)	50 500
Innovation	6 736	41 512	48 248	7 738	55 986
Total	44 721	347 971	392 692	111 092	503 784

Tableau 3 : Postes votés et législatifs indiqués dans le Budget principal

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	Budget principal 2005-2006 (en milliers de dollars)	Budget principal 2004-2005 (en milliers de dollars)
1	Dépenses de fonctionnement	39 958	42 919
5	Dépenses en capital		
10	Subventions et contributions	347 971	342 469
(S)	Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Salaire et allocation automobile	70	70
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	4 693	5 348
	Total pour le Ministère	392 692	390 806

Tableau 4 : Coût net pour le Ministère au cours de l'exercice

2005-2006	
(en milliers de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues	503 784
<i>Plus : Services reçus à titre gracieux</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	2 130
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	1 952
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	34
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	142
	4 258
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	
	8 900
Coût net pour le Ministère en 2005-2006	499 142

Tableau 5 : Sources des recettes non disponibles

Recettes non disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions des recettes 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008
Paiement de contributions remboursables	16 000	8 000	2 000	1 000
Redressement en fin d'exercice des comptes créditeurs des exercices précédents	2 000	500	500	500
Autres recettes	700	400	200	200
Total des recettes non disponibles	18 700	8 900	2 700	1 700

La rubrique *Autre recettes* pour 2005-2006 et les années à venir comprend l'intérêt et autres recettes liées au recouvrement des contributions remboursables ainsi que d'autres recettes diverses.

Tableau 6 : Besoins de ressources par région ou direction pour 2005-2006

(en milliers de dollars)	Programmes régionaux	Programmes ministériels ou multirégionaux ⁽¹⁾	Programmes nationaux	Total
Collaboration et coordination	3 384	1 290		4 674
Recherche et analyse	2 193	1 637		3 830
Représentation	1 540	865		2 405
Planification, développement et adaptation économique communautaires ⁽²⁾	142 431	2 954		145 385
Infrastructure ⁽³⁾			241 004	241 004
Développement des entreprises et entrepreneuriat	41 700	8 800		50 500
Innovation	53 831	2 155		55 986
Total	245 079	17 701	241 004	503 784

(1) Programmes ministériels ou multirégionaux comprend l'Administration centrale, le bureau de liaison d'Ottawa ainsi que les projets de subventions et de contributions qui ont des répercussions dans plus d'une province comme le Programme des fonds de prêts et d'investissement (4 M\$) sous Développement des entreprises et entrepreneuriat.

(2) Planification, développement et adaptation économique communautaires comprend 81,9 M\$ sous Programmes régionaux pour les activités liées aux centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan en 2005.

(3) Les besoins en ressources sous Infrastructure concernent le programme Infrastructures Canada (PIC). Les ressources du PIC sont attribuées en tenant compte de la population et du chômage au cours du cycle de vie du programme. Le total des budgets approuvés pour le PIC est de 557,2 M\$.

Tableau 7 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Au cours des trois prochaines années, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada administrera les programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars suivants :

2005-2006

1. Subventions du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest
2. Programme de diversification de l'économie de l'Ouest
3. Programme de développement des collectivités
4. Programme du réseau de prestation de services
5. Programme Infrastructures Canada

2006-2007

1. Subventions du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest
2. Programme de diversification de l'économie de l'Ouest
3. Programme de développement des collectivités
4. Programme du réseau de prestation de services

2007-2008

1. Subventions du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest
2. Programme de diversification de l'économie de l'Ouest
3. Programme de développement des collectivités
4. Programme du réseau de prestation de services

Des renseignements supplémentaires sur ces programmes de paiements de transfert se trouvent à <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp>

Tableau 8 : Initiatives horizontales

Au cours des trois prochaines années, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada participera aux initiatives horizontales suivantes à titre de ministère responsable ou de partenaire :

2005-2006

1. Programme Infrastructures Canada (partenaire)
2. Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (partenaire)
3. Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (partenaire)
4. Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (ministère responsable)

2006-2007

1. Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (partenaire)
2. Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (partenaire)
3. Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (ministère responsable)

2007-2008

1. Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (partenaire)
2. Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (partenaire)
3. Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (ministère responsable)

Des renseignements supplémentaires sur ces initiatives horizontales se trouvent à <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp>

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

ANNEXE A – LISTE DES ACRONYMES

AAP	Architecture des activités des programmes
APECA	Agence de promotion économique du Canada atlantique
CICan	Commerce international Canada
CLOSM	Communauté de langue officielle en situation minoritaire
CSEC	Centre de services aux entreprises du Canada
DD	Développement durable
DECQ	Développement économique Canada pour les régions du Québec
DEO	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
DG	Directeur ou directrice générale
EDU	Entente sur le développement urbain
EPDEO	Entente de partenariat pour le développement économique de l'Ouest
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FCIS	Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique
FedNor	Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario
FIMR	Fonds sur l'infrastructure municipale rurale
GIT	Gestion de l'information et de la technologie
IED	Investissement étranger direct
IFE	Initiative pour les femmes entrepreneurs
LLO	<i>Loi sur les langues officielles</i>
ODR	Organisme de développement régional
OFVE	Organisation francophone à vocation économique
PA-FCI	Programme d'aide à la Fondation canadienne pour l'innovation
PDEO	Programme de diversification de l'économie de l'Ouest
PI	Propriété intellectuelle
PME	Petite et moyenne entreprise
R et D	Recherche et développement
RH	Ressources humaines
RMR	Rapport ministériel sur le rendement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
RSEA	Réseau de services aux entreprises autochtones
RSEOC	Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
S et C	Subventions et contributions
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SAMU	Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain
SM	Sous-ministre
SMA	Sous-ministre adjoint
SRRG	Structure des ressources et des résultats de gestion

ANNEXE B

SOUS-ACTIVITÉS DU PROGRAMME, RÉSULTATS ESCOMPTÉS ET INDICATEURS DE RENDEMENT

Politique, représentation et coordination – Objectif stratégique :

Politiques et programmes qui soutiennent le développement de l'Ouest canadien

Activité du programme :

Collaboration et coordination

Description	Résultat escompté	Indicateurs de rendement
Comprend l'organisation et la coordination des réunions, des conférences ou autres événements avec les autres niveaux de gouvernement, les autres ministères fédéraux, le secteur privé, les établissements d'enseignement et le secteur associatif, afin de planifier ou de hâter les mesures qui permettent un degré accru de développement et/ou de diversification de l'économie de l'Ouest. Cette activité peut comprendre le travail d'élaboration de politiques et de programmes avec d'autres gouvernements ou partenaires, mais elle se distingue des activités de représentation, en ce sens qu'elle a une plus large assise et qu'elle est moins axée sur des thèmes spécifiques ou sur des résultats à court terme.	Meilleure coordination des programmes économiques fédéraux dans l'Ouest	Mesures des extrants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions, conférences, événements, projets Mesures des résultats : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Études de cas et évaluations ▪ Réactions aux conférences ▪ Rapports d'événements

Activité du programme :

Représentation

Description	Résultat escompté	Indicateurs de rendement
Les activités de représentation consistent notamment à organiser des réunions et à y assister (y compris les réunions interministérielles), à rédiger la correspondance, et à exercer les autres activités de communications ou de mobilisation qui font progresser les intérêts de l'Ouest canadien et des Canadiens de l'Ouest.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure compréhension et meilleure connaissance des questions propres à l'Ouest ▪ Accroissement de l'accès et de la participation aux programmes fédéraux 	Mesures des extrants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Interventions ▪ Projets Mesures des résultats : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Solution des questions propres à l'Ouest (c.-à-d. nombre d'interventions sur les questions du Cabinet et les questions interministérielles)

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Part adéquate des programmes fédéraux ▪ Accroissement de l'accès aux marchés publics fédéraux
--	--	--

Activité du programme :
Recherche et analyse

Description	Résultat escompté	Indicateurs de rendement
La recherche sur les politiques et l'analyse des politiques consistent à préparer et à diffuser l'information qui favorise une meilleure compréhension des enjeux, des possibilités et des priorités de l'Ouest canadien. Cette activité apporte les renseignements factuels nécessaires pour la mise en place des politiques internes ou externes et l'élaboration de programmes.	Discussion et compréhension des enjeux, défis, opportunités et priorités de l'Ouest canadien.	<p>Mesures des extrants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation de rapports ▪ Financement de projets ▪ Organisation de conférences ▪ Statistiques de distribution de la recherche ▪ Références à la recherche parrainée par DEO <p>Mesures des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réactions concernant les rapports ▪ Satisfaction des usagers ▪ Opinions des répondants

Collectivités durables – Objectif stratégique :

Collectivités économiquement viables et une qualité de vie élevée dans l’Ouest canadien

Activité du programme :

Planification, développement et adaptation économique communautaires

Planification communautaire

Description	Résultat escompté	Indicateurs de rendement
Soutien financier des projets qui favorisent la viabilité de l'économie locale, renforcent les installations existantes et/ou accroissent la participation des membres de la collectivité.	<ul style="list-style-type: none">▪ Renforcement de la planification communautaire	Mesures des extraits : <ul style="list-style-type: none">▪ Volume du soutien fourni▪ Nombre de consultations, d'enquêtes et d'examen▪ Nombre de plans▪ Nombre d'ententes communes▪ Sommes mobilisées

Développement communautaire

Description	Résultat escompté	Indicateurs de rendement
Projets qui favorisent la viabilité de l'économie locale, renforcent les installations existantes et/ou accroissent la participation des membres de la collectivité.	<ul style="list-style-type: none">▪ Visibilité accrue et diversification accrue des économies locales	Mesures des extraits : <ul style="list-style-type: none">▪ Volume du soutien apporté aux projets▪ Nombre de nouvelles entreprises envisagées/créées▪ Nombre de services ou installations communautaires améliorés▪ Nombre de participants▪ Nombre de personnes pourvues de compétences accrues▪ Sommes mobilisées

Adaptation économique communautaire

Description	Résultat escompté	Indicateurs de rendement
Projets qui aident les collectivités soumises à de rigoureux ajustements en raison d'une nouvelle conjoncture économique à définir des solutions et des réponses pouvant générer de nouveaux débouchés économiques, et projets qui aident les collectivités à concrétiser les plans de ce genre.	Ajustement communautaire couronné de succès dans l'atténuation des crises économiques	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de partenariats publics privés▪ Nombre d'entreprises créées/stabilisées▪ Nombre de cours de formation mis au point▪ Nombre de participants formés▪ Sommes mobilisées

Activité du programme :
Infrastructures

Infrastructures vertes

Description	Résultat escompté	Indicateurs de rendement
<p>La première priorité du Programme d'infrastructures du Canada concerne les infrastructures municipales écologiques – des projets qui améliorent la qualité de notre environnement et qui favorisent nos objectifs nationaux que sont un air non pollué et une eau propre. Les projets prioritaires sont les réseaux de distribution d'eau, les réseaux d'eaux résiduaires, la gestion de l'eau, la gestion des déchets solides et le recyclage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualité de l'eau ▪ Amélioration des réseaux d'eaux résiduaires ▪ Amélioration de la gestion des déchets solides ▪ Amélioration du rendement énergétique des édifices municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du nombre de ménages qui bénéficient d'une amélioration de la qualité de l'eau ▪ Augmentation du nombre de ménages qui bénéficient d'un meilleur traitement des eaux résiduaires (comprend les nouveaux raccordements aux réseaux d'eaux résiduaires) ▪ Augmentation du volume des déchets solides soumis au recyclage et au compostage ▪ Diminution de l'énergie consommée dans les édifices municipaux.

Infrastructures de transport local

Description	Résultat escompté	Indicateurs de rendement
<p>Comprend le financement de projets qui soutiennent les infrastructures locales de transport, par exemple routes, ponts, rail, technologie des systèmes de transport intelligent, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité accrue de la voirie locale et des infrastructures locales de transport ▪ Transport public nouveau ou amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'améliorations apportées à la voirie locale et aux infrastructures locales de transport ▪ Accroissement du nombre des usagers des transports publics

Autres priorités liées à l'infrastructure

Description	Résultat escompté	Indicateurs de rendement
<p>Comprend le financement des projets d'infrastructure non considérés comme des infrastructures municipales écologiques ou comme des infrastructures locales de transport. Cela comprend les équipements culturels et récréatifs, les infrastructures touristiques, les télécommunications dans les régions rurales et éloignées et le logement abordable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroissement des équipements culturels et récréatifs ▪ Accroissement des infrastructures touristiques ▪ Accroissement des télécommunications dans les régions rurales et éloignées ▪ Accroissement de l'accès haute vitesse à Internet pour les institutions publiques locales ▪ Accroissement des logements abordables 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de visites aux établissements culturels et récréatifs ▪ Nombre de nouvelles infrastructures touristiques ▪ Nombre de Canadiens des régions rurales et éloignées ayant accès aux télécommunications ▪ Nombre d'institutions publiques locales ▪ Nombre de nouveaux logements offerts

Entrepreneuriat et innovation – Objectif stratégique :

Un secteur des affaires concurrentiel et élargi dans l'Ouest canadien et un système d'innovation plus vigoureux

Activité du programme :

Développement des entreprises et entrepreneuriat

Amélioration de la productivité des entreprises

Description	Résultat escompté	Indicateurs de rendement
<p>Financement des projets qui favorisent la croissance des ventes ou l'accroissement de la productivité d'entreprises ou de secteurs existants.</p> <p>Projets qui encouragent les associations industrielles à renforcer les capacités de gestion des petites et moyennes entreprises.</p> <p>Projets qui soutiennent la formation et le perfectionnement pour la création et la gestion d'entreprises.</p>	Amélioration de la productivité des entreprises.	<p>Mesures des extrants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ nombre et nature des organisations de services commerciaux qui sont soutenues ▪ nombre de services consultatifs qui sont fournis ▪ nombre de séances de formation qui sont organisées ▪ nombre de clients qui sont formés <p>Mesures des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ satisfaction des clients ▪ sommes mobilisées ▪ augmentation des ventes ▪ emplois créés ou préservés

Développement du commerce, des marchés et des investissements étrangers directs

Description	Résultat escompté	Indicateurs de rendement
<p>Projets qui renforcent les capacités et les connaissances en matière de développement de marchés internationaux. Les résultats sont atteints grâce à une combinaison d'activités entreprises par le personnel du ministère, par exemple la participation à Équipe Canada Inc. et la participation active aux Réseaux commerciaux régionaux, de même que les subventions et contributions versées pour des projets de développement commercial.</p> <p>Projets entrepris pour trouver, encourager et développer l'investissement étranger dans l'Ouest canadien</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroissement de la participation sur les marchés internationaux. ▪ Accroissement des investissements étrangers dans l'Ouest canadien 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'entreprises participantes sur les nouveaux marchés internationaux ▪ Investissement direct facilité par DEO ▪ Sommes mobilisées

Collaboration de l'industrie

Description	Résultat escompté	Indicateurs de rendement
Projets qui soutiennent la collaboration industrielle, les partenariats et les alliances stratégiques.	Accroissement du nombre de partenariats et d'alliances stratégiques qui sont couronnés de succès.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de partenariats et d'alliances stratégiques ▪ Satisfaction des participants ▪ Secteurs bénéficiant de partenariats ou d'alliances stratégiques ▪ Sommes mobilisées

Accès aux capitaux

Description	Résultat escompté	Indicateurs de rendement
<p>Projets soutenus par des bailleurs de fonds (établissements financiers, sociétés de capital risque, etc.) qui contribuent à mobiliser davantage de capital risque dans l'Ouest canadien.</p> <p>Projets qui offrent aux organismes à but non lucratif un financement leur permettant de consentir des prêts aux PME qui remplissent les conditions.</p> <p>Projets qui résolvent les problèmes de l'accès au financement.</p>	Accroissement des investissements dans les entreprises ciblées de l'Ouest canadien.	<p>Mesures des extrants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ nombre et valeur monétaire des prêts aux membres du RSEOC ▪ nombre et valeur monétaire des prêts consentis sur des fonds d'emprunt avec effet de levier <p>Mesures des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ valeur des fonds d'emprunt constitués (RSEOC et fonds bénéficiant d'un effet de levier) ▪ sommes mobilisées ▪ augmentation des ventes ▪ emplois créés ou préservés

Activité du programme :
Innovation

Commercialisation et adoption de la technologie

Description	Résultat escompté	Indicateurs
Concerne les projets dont l'objectif est de faire entrer des technologies nouvelles ou existantes dans une entité et/ou de transférer des produits, procédés et services technologiques vers le marché. Cela comprend la démonstration de technologies, les produits et capacités d'étalonnage conduisant à l'adoption de technologies, et les projets qui s'intéressent à l'exploitation commerciale de technologies.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroissement du nombre de technologies qui sont développées dans les établissements de recherche et qui offrent un potentiel d'exploitation commerciale, selon ce que révèle la protection des droits de propriété intellectuelle, ou qui sont cédés par licence à un utilisateur externe, ou qui forment la base d'une nouvelle entreprise. L'objectif ultime est de mettre de nouveaux produits et services sur le marché. ▪ Accroissement des technologies qui sont adoptées par les entreprises existantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de brevets demandés/délivrés ▪ Nombre de licences concédées ▪ Nombre de prototypes développés ▪ Nombre de démonstrations de technologies ▪ Nombre de technologies mises sur le marché ▪ Nombre d'entreprises constituées ▪ Capital de risque investi ▪ Sommes mobilisées ▪ Nombre de technologies adoptées

Liens technologiques

Description	Résultat escompté	Indicateurs
Cette sous-activité comprend les investissements dans des projets qui soutiennent les réseaux, les associations industrielles et autres initiatives ou événements destinés à constituer des synergies parmi les intervenants du système d'innovation. Cela peut comprendre les coûts d'exploitation.	Accroissement des connexions et des synergies parmi les membres du système d'innovation, grâce à de nouveaux partenariats/réseaux, à la collaboration, à des conférences destinées à échanger l'information et à susciter une prise de conscience.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de partenariats/réseaux qui sont constitués ▪ Nombre de personnes assistant aux conférences ▪ Nombre de membres ▪ Sommes mobilisées

Recherche et développement technologiques (R et D)

Description	Résultat escompté	Indicateurs
Investissements dans des projets de recherche appliquée et de développement conduisant à un nouveau produit ou procédé qui offre un potentiel commercial à court terme ou à moyen terme. DEO ne finance pas la recherche fondamentale.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche appliquée conduisant à des technologies qui offrent un potentiel d'exploitation commerciale. ▪ Nouveau centre de R-D en activité, ou accroissement des capacités ▪ Accroissement du personnel qualifié dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets ▪ Accroissement des capacités ▪ Accroissement du personnel qualifié ▪ Sommes mobilisées

Innovation communautaire

Description	Résultat escompté	Indicateurs
En fonction d'une infrastructure du savoir ou d'une orientation technologique, DEO soutient : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les projets tels que les études de planification, les études de grappes ou les études concurrentielles qui examinent les capacités d'une collectivité. ▪ les initiatives qui renforcent les capacités d'une collectivité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Études de planification utilisées par la collectivité comme instrument de développement économique ▪ Accroissement des capacités d'une collectivité, en fonction de la production de nouvelles connaissances ▪ Les entreprises communautaires adoptent/adaptent de nouvelles technologies 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'études ▪ Nombre de personnes bénéficiant de compétences accrues ▪ Sommes mobilisées ▪ Fonds investis dans l'infrastructure du savoir ou dans les équipements d'exploitation commerciale des technologies

Perfectionnement des compétences en technologie

Description	Résultat escompté	Indicateurs
Projets qui intéressent la formation, l'éducation et le renforcement des compétences dans le secteur technologique.	Accroissement de la formation, de l'éducation et des compétences dans le secteur de la nouvelle économie.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de cours de formation ▪ Nombre de personnes formées ▪ Sommes mobilisées

Infrastructure du savoir

Description	Résultat escompté	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none">▪ Investissement dans des projets qui favorisent la création ou l'expansion d'infrastructures, telles que les édifices et les équipements consacrés à la R-D ou à la formation.▪ Projets qui favorisent l'application aux programmes fédéraux, par exemple le Programme de soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation (PS-FCI) ou les études de planification touchant la faisabilité d'installations.	<ul style="list-style-type: none">▪ Accroissement des avoirs corporels destinés à la R-D ou à la formation▪ Pouvoir d'attirer de nouveaux investissements dans l'infrastructure du savoir	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'avoirs corporels▪ Sommes mobilisées